En caravane, allons tous à la Cabane...



N'oublions pas le grand rendez-vous annuel des Franco-Albertains à la Cabane à Sucre, samedi, le 8 mai.

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 28 AVRIL 1965 — No 25

Une victoire de plus pour les Franco-Ontariens

Dans les écoles secondaires bilingues de l'Ontario, trois matières, en plus du français, pourront s'enseigner en français.

La minorité franco-ontarienne a franchi un jalon décisif dans la lutte pour la reconnaissance de ses droits, alors que le ministre de l'Education de l'Ontario, M. William G. Davis, a décrété jeudi soir, l'usage du français pour l'enseignement de trois matières autres que le français en propre dans les écoles secondaires à prédominance francophone. Désormais, le latin, l'histoire et la géographie pourront être enseignés en français dans toutes les écoles secondaires bilingues de la province.

Cette nouvelle a eu pour effet de susciter un enthousiasme exubérant chez les quelque 800 congréssistes de l'Association des commissions des écoles bilingues de l'Ontario, dont les assises doivent se clôturer, vendredi, au Château Laurier, à Ottawa.

Le ministre Davis a notamment souligné en marge de sa déclaration: "Cette nouvelle ligne de conduite du gouvernement garantira aux étudiants de langue française de l'Ontario des avantages égaux dans les programmes d'études, en plus de favoriser chez eux l'épanouissement d'un bilinguisme intégral".

La nouvelle formule, qui entrera en vigueur dès septembre prochain, s'applique en autant qu'on puisse réunir un groupe assez nombreux d'étudiants de langue française dans les écoles secondaires bilingues ou les conditions académiques et financières le permettent, et sous réserve enfin de l'assentiment de la commission scolaire. Toutefois, l'enseignement des mathématiques, des sciences, de même que pour les cours de commerce, de technologie et de métiers, sera donné en anglais seulement.

M. Davis a par la suite révélé que les structures administratives du ministère de l'Education font présentement l'objet d'une refonte substantielle, qui découle de la formule de décentralisation issue du bill 54, que le gouvernement Robarts, a ratifiée en janvier dernier. Le noyau administratif sera partagé en deux corps spécifiques, d'abord l'administration en propre, dont relèveront l'octroi de subventions, les projets de construction d'écoles et la formation du personnel enseignant, et deuxièmement un conseil académique chargé de l'élaboration des programmes d'études, du choix des manuels scolaires, etc.

Reprenant la thèse émise par le surintendant adjoint au service des programmes d'études de l'Ontario, M. Hervé Cyr, qui préconise la création d'écoles intermédiaires pour les élèves des classes de 7e, 8e et 9e, le ministre a signalé l'importance de préparer l'élève à accéder du stage élémentaire au niveau secondaire de façon à lui éviter un "traumatisme" intellectuel. "Le processus d'éducation de l'enfant, a-t-il souligné doit être continu".

Le ministre Davis a lancé en dernier lieu une invitation pressante à la jeunesse franco-ontarienne qui se dirige fers la profession d'éducateur à s'inscrire dans les deux écoles normales bilingues de la province, soit l'Ecole normale de l'Université d'Ottawa et l'Ecole normale de Sudbury.

(Le Droit)

Une langue seconde ne s'oublie pas

Edmonton — Les enfants n'oublient jamais complètement une langue seconde apprise dès la petite enfance, affirme la femme d'un diplomate français.

Mme Roland Piaumier, épouse de l'assistant consul de France à Edmonton, enseigne la conversation française à des petits de 3 à 6 ans à la classe maternelle qu'elle a organisée à son domicile. "Les petits apprennent très vite" dit-elle, parce qu'elle ne leur parle que le français. Au cours des deux heures de maternelle, elle passe d'une activité à une autre, du récit aux exercices rythmiques.

Mme Piaumier, diplômée de l'école de service social de Belgique et professeur de piano, parle couramment six langues.

Un monument au "bon pape" Jean XXIII

Cité du Vatican. — Un monument à Jean XXIII sera édifié à St-Pierre sur l'initiative des 41 cardinaux encore vivants nommés par ce pape au cours de cinq consistoires.

Le sculpteur Emilio Greco, auteur notamment des portes de la cathédrale d'Orvieto, a été chargé de réaliser cette oeuvre, un haut-relief d'environ 26 pieds sur dix. Jean XXIII y apparaîtra en pied et deux scènes évoqueront ses visites aux prisonniers et aux malades.

Le monument sera érigé en face du cénotaphe de Benoit XV, à la chapelle de la Présentation, dans la nef de gauche de la basilique. La maquette sera probablement présentée avant l'été à la commission cardinalice chargée de l'examiner. La réalisation du monument prendra deux ans.

Assemblée générale des membres de l'A.C.F.A., samedi le 8 mai

prise de conscience

Les Franco-Albertains feront un examen de conscience sur leur présente situation comme groupe minoritaire en Alberta, alors que les membres de l'A.C.F.A. se réuniront pour leur assemblée annuelle, samedi le 8 mai, à l'Académie Assomption.

Il est à espérer que chaque région et chaque village y sera bien représenté, afin qu'on puisse aller de l'avant dans notre effort de survivance. Alors que la Commission Laurendeau-Dunton commence à faire sentir ses effets, ce n'est pas le temps de nous asseoir béatement sur nos lauriers et de nous dire que tout va bien comme dans le meilleur des mondes.

L'A.C.F.A. veut aider notre groupe minoritaire à garder sa langue et sa foi. Les multiples organismes qu'elle a créés visent à fortifier notre groupe, à nous rendre plus vivants, plus conscients de ce que nous sommes et devons être.

Nos voisins anglophones commencent à soupçonner que **peut-être** tout le Canada est un pays bilingue, que le Canada n'est **peut-être** pas fait de 9 provinces anglaises et d'une province française; alors, à nous de cesser de nous croire dans un pays anglais ou dans une province anglaise, d'intensifier notre effort pour rester nous-mêmes, Canadiens d'origine française et de foi catholique.

Parmi les rapports qui seront présentés et discutés lors de cette assemblée générale de l'A.C.-F.A., il y en a un qui méritera peut-être une attention spéciale, celui de votre hebdomadaire **La Survivance**. Simplement et sans gants blancs ni fard, le rédacteur de **La Survivance** demandera à être éclairé sur certaines inquiétudes qu'il nourrit, par exemple: pourquoi cet humble journal, destiné à tous les Franco-Albertains n'entre-t-il que dans UN foyer sur SIX ou SEPT? quel stratagème faudrait-il prendre pour qu'on s'y abonne et qu'on LISE ce journal?

Notre conviction, c'est que ceux qui lisent **La Survivance** sont précisément ceux qui n'en ont pas tellement besoin, puisqu'ils sont convaincus de leur devoir de rester catholiques et français: les prêtres, les religieuses, nos pionniers qui se sont fait comme un devoir de conscience de s'abonner à leur journal et de le lire.

La jeune génération parle souvent un français horrible, elle l'écrit plus horriblement encore, et elle se demande pourquoi étudier et conserver ce français; l'anglais est plus facile, tout le monde parle anglais, pourquoi se casser la tête avec le français qui n'est pas nécessaire?

La moitié des nôtres ont confessé, dans le recensement de 1961, qu'ils ne parlent plus le français. Quel désastre vraiment! Tant de beaux noms français qui ne parlent pas leur langue! Tant de parents sont fatigués de toujours reprendre leurs mioches, et finissent par parler anglais avec eux à la table familiale. Tant de nos foyers, en ville surtout, qui ne semblent pas savoir qu'il y a un poste français de radio à Edmonton!

Le club **parlez-vous**, qui fut un succès splendide pour l'A.C.F.A. qui l'a conçu et organisé, peut faire rougir plusieurs des nôtres. Des anglophones sont anxieux d'apprendre le français . . . faudrait le dire sur tous les tons pour nous encourager dans notre effort à ne pas le laisser tomber chez nous, voire, à le mieux parler.

Ces assemblées générales sont comme une transfusion, une effusion de nouvelle vigueur pour nous encourager tous à aller de l'avant pour maintenir et accroître notre richesse culturelle. Puissent les délégués, qui seront très nombreux à l'assemblée du 8 mai, repartir avec une nouvelle dose de bon vouloir pour aider notre peuple à rester lui-même, catholique et français.

Epreuve décisive pour l'égalité des deux cultures au Canada

dit le 'Globe and Mail'

L'initiative que vient de prendre un groupe de familles canadiennes-françaises de Saskatoon pour obtenir que leurs enfants reçoivent l'enseignement en français dans les écoles "séparées" de la Saskatchewan met en relief avec éclat le vieux problème de la situation et des droits des minorités francophones hors du Québec et de l'attitude de la majorité anglophone envers ces minorités.

Ces familles canadiennes-françaises s'élèvent contre des provisions de la loi scolaire de la Saskatchewan (incluses dans cette loi depuis l'entrée de la province dans la fédération, en 1905) portant que l'anglais est la seule langue d'enseignement autorisée dans les écoles bénéficiant de subventions de l'Etat. Les parents ont retiré les enfants des écoles et ont décidé de ne pas les y renvoyer tant que la législation ne sera modifiée pour permettre l'enseignement en français aussi bien qu'en anglais.

D'un point de vue strictement légaliste ces parents ont tort puisqu'ils violent la loi. Mais le débat ainsi ouvert a bien d'autres implications que juridiques et de beaucoup plus importantes; il revêt une dimension qui engage en un sens tout l'avenir du Canada. Car si la loi est défiée, elle l'est en fonction d'un concept relativement nouveau et encore imprécis, celui de la dualité des cultures et de l'égalité des cultures française et anglaise au Canada.

La communauté francophone de la Saskatchewan est évidemment résolue — du moins dans ses éléments les plus dynamiques — à rester française et à élever ses enfants dans la langue et la culture françaises. **C'est son droit incontestable.** Que strictement parlant l'entreprise actuelle soit illégale n'empêche pas que ces parents soulèvent une question fondamentale de justice à laquelle il importe de trouver une réponse satisfaisante.

Les pouvoirs publics de la province ont proposé à ce groupe de parents d'entamer des pourparlers afin de découvrir s'il est possible de leur faire des concessions d'ordre administratif. Nous ne pensons pas que pareille formule corresponde à la réalité du problème ainsi posé. Car l'objet essentiel du débat consiste à décider s'il est juste, normal et conforme à la conception nouvelle du Canada qu'il existe **où que ce soit dans ce pays**, une loi quelconque privant des citoyens de langue française de droits élémentaires comme le droit à l'enseignement dans leur langue.

En vertu de la constitution, le problème relevé exclusivement de l'Etat provincial de Saskatchewan: aucune autre juridiction n'a le moindre droit ni le pouvoir d'intervenir dans cette affaire. De même, il n'existe aucun motif propre à la province de Saskatchewan en vertu duquel le gouvernement de cette province devrait autoriser l'enseignement en français dans ses écoles, pas plus d'ailleurs que l'enseignement dans la langue de tout autre groupe ethnique minoritaire. Car dans cette perspective, un précédent serait créé dont pourraient se réclamer d'autres communautés, d'où complications sans fin et accroissement excessif des charges du ministère de l'Education.

En revanche, il est impossible de négliger les implications de ce débat pour le pays entier. Le Québec va suivre avec une attention scrupuleuse l'évolution du problème soulevé en Saskatchewan et la solution qui y sera apportée: tous les éléments du Québec y verront une expérience pilote, aussi bien ceux qui ne croient pas à l'avenir de la fédération canadienne que ceux qui estiment encore que l'hypothèse canadienne de l'association dans l'égalité triomphera.

C'est dire que le débat ouvert à Saskatoon est pour le gouvernement de cette province une redoutable épreuve et l'occasion de manifester un véritable sens politique. Il s'agit pour lui de reconnaître qu'au Canada **une communauté francophone** résolue à conserver sa langue et sa culture, **a le droit strict** d'obtenir que les institutions conçues et gérées par la majorité lui permettent néanmoins de s'épanouir normalement et équitablement.

Collège St-Jean

Journée des finissants

Le 11 avril eut lieu la graduation des élèves de Philosophie II. A cette occasion, le personnel et les collégiens firent leurs adieux aux élèves d'Education II qui vont compléter leurs études à l'université.

La journée a débuté par une messe communautaire à laquelle assistaient parents et gradués ainsi que les élèves des Arts et d'Education; cette messe a été célébrée par le Rév. P. A. Lacerte, recteur du Collège.

La messe terminée, tous les finissants accompagnés de leurs parents, se sont rendus au salon des professeurs pour le vin d'honneur. Aussitôt après, ils se sont dirigés au réfectoire pour le repas offert par le collège.

Vers le milieu de l'après-midi, ce fut la grande présentation de tous les finissants, la Philosophie II fut présentée par M. Réginald Bigras qui donna un sens très humoristique à ses compliments, et M. Yvon Mahé présenta l'Education II.

Puis les cadres qui figurent désormais lans le pavillon des classes furent dévoilés par les présidents de chaque classe: Maurice Mandin dévoila le cadre de Philosophie II et nous expliqua la devise adoptée: Vita est iter ad Deum (la vie est un acheminement vers Dieu). Mlle France Levasseur, d'Education II, nous présenta son discours d'adieu, après que Mlle Jeannine Côté eût expliqué la devise de cette classe: "Servir et aimer". Le Rév. Père Latour, o.m.i., provincial de la province oblate, le P. Lacerte et M. le Juge Déchène ont prononcé quelques paroles devant l'assemblée en redisant leur espoir que chacune de ces devises se réalisent pleinement dans la vie.

Ce fut également l'occasion de décerner des bourses à certains étudiants qui s'étaient signalés par leur assiduité au travail, leur attitude ouverte et positive et par leur bon esprit dans le milieu.

Ernest Dufresne, Phil. II, recevait une bourse offerte par le Rév. Père Latour, provincial, et par le Rév. P. Lacerte, recteur du collège.

En Catéchèse, un voyage d'étude à l'Université de Montréal **durant le mois** de juillet 1965: Mlle Jeannine Côté. Egalement en Catéchèse, une session d'étude aux cours d'été organisés par le Comité de l'Eenseignement Religieux d'Edmonton: M. Yvon Mahé. En Méthodologie du Français, une bourse de $50.00: Mlle Jeannine Côté. Ces bourses d'étude en Catéchèse et en Méthodologie sont offertes grâce aux dons des personnes dont les noms suivent:

- Son Excellence Mgr Henri Routhier, Evêque de Grouard
- M. Léon Riopel, Commission scolaire de Morinville
- M. Gérard Diamond, Edmonton
- M. B. Kuefler ,Hôtel Cecil
- M. Paul Chamberland, St-Paul
- Les Soeurs de Ste Chrétienne Québec
- L'Ecole de Lafond
- La Compagnie Tonkin, Edmonton
- La Supérieure générale des Soeurs Ste-Croix, Montréal
- L'Ecole Jean-Côté
- Le Cercle Langlois de l'A.E.B.A. Rivière-la-Paix
- Les Soeurs du St-Rosaire Rimouski
- L'Ecole de Fort Kent
- Les Filles de la Providence Prince-Albert
- Le Comité de l'Enseignement Religieux de l'A.E.B.A.
- Le Collège St-Jean
- A.E.B.A. provincial.

Les enfants ont repris le chemin de l'école

La grève scolaire est vituellement terminée à la suite d'une entrevue, le 22 avril, à Régina, entre le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, le ministre de l'Education, M. G.D. Trapp, son sous-ministre, M. Bergstrom, les officiers du ministère ainsi que M. Lionel Codère, ministre du Travail et de la Coopération d'une part et M. Pinsonneault, président de l'Association culturelle canadienne-française, M. l'abbé Jean Papen, président de l'Association française des Instituteurs catholiques de la Saskatchewan, messieurs Lionel Tremblay et Gérard Audette, de l'Association culturelle, ainsi que le juge Alyre Sirois, prédécesseur de M. Pinsoneault à la présidence de l'A.C.F.C.

Lors de cette entrevue, le gouvernement a fait preuve de compréhension de la situation. Il a reconnu l'existence d'un problème sérieux et il a convenu de la formation d'une commission. Celle-ci devra faire rapport en septembre. L'enquête de la commission portera sur le statut fait au français dans les écoles de la Saskatchewan, notamment sur l'article 203 de la loi scolaire, article qui fait de l'anglais la seule langue d'enseignement dans les écoles de la Saskatchewan et qui tolère une heure d'enseignement par jour, en anglais, de la langue, de la grammaire et de la composition françaises aux élèves canadiens-français.

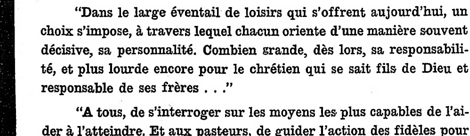
Le Conseil de la Vie française

Avec les parents grévistes de Saskatoon, avec l'Association culturelle canadienne-française de la Saskatchewan, le Conseil de la vie française dénonce cette législation comme foncièrement injuste pour la race pionnière de la Saskatchewan et comme portant atteinte à l'une des deux langues officielles au Canada. Il note avec satisfaction l'institution d'une commission d'enquête et il en espère un prompt redressement de la situation. A son avis, les événements qui viennent de se dérouler en Saskatchewan montreront s'il y a un avenir pour la nation canadienne-française au sein de la Confédération.

Les directeurs du Conseil de la vie française ont assuré l'Association culturelle canadienne-française de la Saskatchewan et tous nos compatriotes de cette province de leur entier appui. Ils ont chargé leur collègue, M. Raymond Marcotte, de faire part de leur sentiment à l'A.C.F.C. et lui ont demandé de verser au Fonds 203, institué pour défrayer les dépenses de la campagne pour les droits du français en Saskatchewan, un premier chèque. Le Conseil de la vie française suit avec attention le développement de la situation. Il procédera probablement à d'autres interventions prochainement et il recevra dès maintenant les souscriptions qu'on voudra bien verser au Fonds 203.

Le secrétaire du Conseil de la Vie française.

pour des loisirs plus chrétiens



"Dans le large éventail de loisirs qui s'offrent aujourd'hui, un choix s'impose, à travers lequel chacun oriente d'une manière souvent décisive, sa personnalité. Combien grande, dès lors, sa responsabilité, et plus lourde encore pour le chrétien qui se sait fils de Dieu et responsable de ses frères . . ."

"A tous, de s'interroger sur les moyens les plus capables de l'aider à l'atteindre. Et aux pasteurs, de guider l'action des fidèles pour qu'ils travaillent sans relâche à instaurer des loisirs plus humains et plus chrétiens, qui accompagneront l'homme tout au long de la route du salut, vers le royaume de Dieu."

(Lettre au congrès des oeuvres catholiques de France)

George Hees succédera-t-il à J. Diefenbaker? — La rumeur le veut de plus en plus. Il confesse avec humour qu'un homme peut quitter la politique, mais que la politique ne le quitte pas si facilement. Présentement, il travaillerait à redonner vigueur au parti conservateur dans la province de Québec. Quand M. Diefenbaker décidera de quitter la direction du parti, alors M. Hees tenterait sa chance de lui succéder. De sorte que la rumeur met deux hommes pour recueillir l'héritage du chef conservateur, deux anciens ministres de son cabinet: Fulton et Hees.

Dimanche prochain

Journée mondiale de prières pour les vocations

voyez p. 8

Assemblée annuelle des membres de l'A.C.F.A., le 8 mai prochain

Jésus décrucifié

par l'abbé Denis Duval

L'agence Reuters transmettait récemment les supposées conclusions d'un groupe de recherches et l'hypothèse d'un médecin anglais touchant la mort de Jésus. Si le communiqué est exact, ces messieurs prétendaient que Jésus n'est pas mort sur la croix. Les recherchistes n'ont pas trouvé les indices qu'ils exigeaient, et l'anesthésiste a suggéré pour Jésus une simple perte de conscience.

L'absence d'appui sérieux permet de rejeter sans plus un tel jugement, ce que la plupart des chrétiens ont fait. La perplexité de certains et l'exultation de quelques "évolués" suggèrent d'y regarder d'un peu plus près. "Jésus n'est pas mort, plus besoin de vraie résurrection, à mort apparente, résurrection apparente, la vieille foi des chrétiens s'écroule!" Affirmations plus bruyantes que solides; il est ironique de constater avec quelle candeur des non-croyants intrépides dégustent une thèse et des arguments aussi indigents que ressassés. La foi en Dieu est drôlement remplacée par la crédulité aux plus faibles avancés.

Les prétentions en question sont une reprise, la dernière à cette date, d'un scepticisme qui réapparaît périodiquement et qui tend à escamoter le fait de la résurrection en offrant des explications naturelles. D'un siècle à l'autre le scénario est remanié, on y change quelques accessoires et l'on rejoue la même pièce. Assez tôt, la pièce tombe à l'eau, on fait relâche jusqu'à la prochaine nouveauté. Cette fois-ci, c'est l'analyse physico-chimique qui fournit l'ambiance du vieux sketch.

Pour des esprits modernes, la science-technique jouit d'une présomption favorable. "Si un savant dit qu'il voit, à son microscope ou sur son spectre lumineux, que le Christ n'est pas mort sur la croix, ça doit être ainsi." Est-il hors de propos de rappeler la faillibilité des scientifiques et des médecins? Qui peut leur reprocher de laisser partir parfois des patients dont les maladies avaient refusé de s'inscrire sur leurs graphiques ou dans leurs synthèses?

Qu'est-ce que le saint suaire?

Les conclusions catégoriques du groupe de recherche Berna s'appuient sur une pièce d'étoffe appelée "le suaire de Turin". Il s'agit du linceul probable du corps de Jésus lors de la mise au tombeau, pièce vénérable, d'une étude difficile, et qui n'a jamais été un fondement de la foi des chrétiens. Une existence de 2 mille ans est longue pour un tissu à base végétale, et les invraisemblables odyssées dont le suaire a été l'objet ont beaucoup embrouillé les pistes et abimé le document.

Au-delà de l'année 436, on n'en sait rien; son enfouissement dans quelque catacombe durant les persécutions est l'hypothèse la plus reçue. L'histoire subséquente est fantastique. Caché, transmis, subtilisé, restitué, ce morceau de linge, d'environ huit pieds de long, a même dû survivre, non sans dommages, à deux incendies des lieux où il était déposé. Il a subi d'étranges épreuves d'authenticité, on l'a notamment fait bouillir dans l'huile et lessiver plusieurs fois. Il aboutit enfin à Turin en 1578, déposé en la cathédrale où on le montre rarement. A partir de 1931 une infinité de photographies scientifiques en ont été prises, multipliées, agrandies et répandues. La relique est précieuse, mais pitoyable serait la foi qui en dépendrait.

Une littérature assez considérable et des travaux scientifiques importants ont suivi la parution des photos officielles. En conclusion, le suaire serait authentique et d'une valeur inestimable, des concordances nombreuses et frappantes sont vérifiées, en dépit de l'ancienneté et de la difficulté de lecture qui s'ensuit. Une vingtaine d'années de travaux contrôlés ont fait du Dr Pierre Barbet le spécialiste reconnu de la question. Son livre "La Passion de N.S.J.C. selon le chirurgien", 228 pages, 24 planches, paru chez Dillen en 1950, reprend l'ensemble de son oeuvre.

Une foule de résultats paraissent vraisemblablement acquis; la question des traces sanguines n'occupe pas moins d'une soixantaine de pages constituant un exposé précis des difficultés de la tâche. La présence d'empreintes sanguines est longuement commentée, y compris le fait de la double coulée sanguine à partir des poignets et dépendant de l'alternance des positions affaissées et exhaussées auxquelles le supplicié était forcé pour éviter l'asphyxie.

Le groupe Berna n'aurait pas relevé de façon sûre ces traces sanguines. Les traitements qu'a subis le suaire suggèrent qu'il n'est pas étonnant que les éléments physico-chimiques sanguins n'aient plus été là pour impressionner les plaques photographiques de façon catégorique. De très vieux décalques sont forcément d'une bien piètre intensité à comparer avec ce que présentent les linges qui enveloppent les membres sanguinolents d'un estropié.

Imaginons une nappe une fois tachée de vin rouge; faites lessiver plusieurs fois et demandez au chimiste ou au radiologiste d'identifier la sorte de vin qui a causé les cernes presque effacés. Mais laissons ces aspects, la vérité a aussi des dimensions de contexte et d'histoire.

Si un homme de l'an 3000 allait se pencher sur la mort de W. Coffin, avant d'affirmer qu'il est mort d'une piqûre ou d'un poison, parce qu'il croirait avoir remarqué un léger indice, ne serait-il pas avisé de s'enquérir de la façon dont les condamnés étaient exécutés au Canada vers le milieu du XXe siècle, et de compulser les archives, les journaux et les relations de l'époque? L'archéologie est onéreuse mais elle évite de parler en l'air. S'il allait ainsi retrouver les usages du temps, la sentence officielle du décès et le récit des témoins, il serait gêné avec son petit indice d'affirmer: "moi, à mille ans de distance, je sais mieux ce qui s'est passé que ceux qui étaient là et qui, à des titres divers, ont consigné leurs dépositions".

Le Dr Barbet s'est longuement donné ce trouble archéologique d'étudier les différents instruments de crucifixion et de fixation (enclouage et encordage), les formalités et les modalités de la mise à mort. Les documents sont nombreux, convergents et nets qui explicitent et commentent les usages courants. On y apprend notamment la pratique du brisement des jambes et du coup de lance au coeur quand on avait jugé que l'agonie des crucifiés avait assez duré et qu'il fallait en finir. Le supplicié pouvait résister à l'asphyxie, qui devait forcément l'emporter à cause de la difficulté à inspirer dans la position suspendue, en se redressant quelque peu sur ses jambes pour aspirer un peu d'air. Le brisement des jambes coupait radicalement cette ultime possibilité et plongeait en asphyxie totale. Quant au coup de lance ou de javelot, il donnait toute sécurité sur la mort réelle du condamné . . . et au besoin la provoquait. Ce coup était étudié et pratiqué dans l'escrime des armées romaines. Geste réglementaire, précis, qui devait être accompli pour que le corps puisse être livré à la sépulture.

Les hypothèses naturalistes, à la recherche d'une voie pour évacuer le miracle de la résurrection, se succèdent et meurent des absurdités et des contradictions auxquelles elles acculent. Imaginons un instant les ennemis forcenés de génies, soupçonneux au point de demander à Pilate de faire surveiller le tombeau pour parer à toute éventualité, ces mêmes ennemis mortels auraient été assez insouciants pour se désintéresser de l'exécution complète de leurs homicides desseins!

Passons cette énormité, Jésus épuisé, laissé pour mort, est enseveli avec les kilos de myrrhe et d'aloès de Joseph d'Arimathie, non seulement il en réchappe, ce qui serait considérable, mais il rassemble assez de forces pour mouvoir une pierre tombale dont les trois femmes du matin de Pâques appréhendent la lourdeur. C'est pas mal beaucoup! Il ne reste plus qu'à se défaire des gardes militaires et le tour est joué! Une telle performance dépasse notoirement les capacités d'un mort-apparent et de n'importe lequel bien-portant. On remplace le miracle par Mandrake le Surhomme ou l'homme invisible!

"Oui, mais les apôtres . . .?" Parlons-en. Voit-on des gens assister au décès d'un être très cher s'empresser de l'expédier en vitesse sans attendre et sans tenter l'infinitésimale chance d'un souffle de vie? Il faut avoir vu la prolongation de la respiration artificielle et de l'oxygène, la pratique du massage cardiaque, alors même que la partie est finie, pour n'accepter pas que Marie, Jean et les autres aient pu disposer de Jésus à la légère. Autre invraisemblance!

Au surplus, pour demeurer dans cette sotte hypothèse, si les apôtres avaient été les témoins-complices d'une imposture en vue d'autoriser une légende de résurrection, comment expliquer leur défaitisme immédiat et leur extraordinaire courage ultérieur? Des gars assez rusés pour participer à un stratagème fantastique et assez benêts pour y croire et y sacrifier leur vie et leur mort! Car c'est justement de la mort et de la résurrection de Jésus qu'ils devaient témoigner indéfectiblement, inlassablement et unanimement. Pour ce que ça devait leur rapporter de leur vivant!

"Je crois les témoins qui se font égorger" disait Pascal. On accepte ou non les Ecritures; il est indéfendable et malhonnête d'y opérer un découpage ou un tri à sa convenance. "Les Evangiles sont vrais en ce que j'admets, ils sont faux en ce que je refuse." Belle position, aussi bien tout mettre au panier. Le Nouveau Testament et tout le christianisme supposent nettement une intervention du mystère dans la trame de l'histoire qui oblige à admettre la transcendance divine. On y consent ou on se récuse; en prendre et en laisser n'est ni chrétien, ni honnête, ni logique.

(Le Devoir)

la résurrection de Jésus

Le modérateur de l'Eglise unie du Canada, le très révérend Ernest Howse, a affirmé récemment qu'il ne croyait pas en la résurrection physique de Jésus, mais en sa résurrection spirituelle. Mais le révérend n'explique pas clairement sa croyance, ce que signifierait une résurrection **physique** et une résurrection **spirituelle.**

Plusieurs ministres du culte, dans l'Eglise unie comme dans d'autres confessions, se sont opposés énergiquement à pareille affirmation. D'autres affirment que le fait de la résurrection est tellement clair dans l'Evangile et les Actes des Apôtres, qu'il est inutile d'essayer de répondre à pareille déclaration.

Mais si des ministres du culte, voire des chefs de confessions chrétiennes, se lancent dans de pareilles nouveautés, à plus forte raison ne doit-on s'étonner si de simples fidèles doutent sérieusement de tel ou tel point de la Bible ou de l'enseignement de l'Eglise. Si ce qui est clair dans l'Ecriture devient obscur pour un ministre, qu'est-ce que l'obscur peut devenir pour le simple fidèle?

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
Rédacteur: R.P. Clément Tourigny, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 28 AVRIL 1965

Dieu nous parle:

Dieu nous a donné la vie éternelle et cette vie est dans son Fils. (I Jn 5, 11)

Ne rendez pas mal pour mal, insulte pour insulte. Bénissez, au contraire, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction. (I Pierre3, 9)

Pour l'amour du Seigneur, soyez soumis à toute autorité humaine. (I Pierre 2, 13)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Message pascal de S.S. le Pape Paul VI

A vous, vénérables frères, à vous, fils très chers de cette Rome catholique, à vous, fidèles de l'Eglise entière;

A vous aussi, chrétiens qui, sans être pleinement unis à nous, avec nous, cependant, croyez en Jésus ressuscité;

Et à vous tous aussi, hommes de bonne volonté, qui écoutez notre message pascal,

Réjouissez-vous, réjouissez-vous, car c'est le jour, marqué par Dieu, pour accueillir le grand message de la joie et de l'espérance.

Ce message, vous le connaissez: le Christ est ressuscité. Le troisième jour après sa mort, le Christ a repris vie. Il a vaincu la mort. Il est entré dans l'im-Christ a tenu parole, lui qui avait prédit et promis sa propre résurrection. Le Christ, Notre Seigneur est vivant, vivant pour toujours.

Premier des vivants

Mais en ce message pascal, il y a plus étonnant encore: ce n'est pas pour lui seul, mais c'est pour nous que le Christ est ressuscité. Il est le premier des vivants, de ceux qui reprennent leur vie au-delà de la mort temporelle, mais c'est l'humanité tout entière, pourvu qu'elle croie en lui et s'unisse à lui, qui est introduite dans le règne de la vie qui est au-delà et au-dessus de l'existence terrestre. Lui, premier-né d'une multitude de frères, il nous a inaugurer ce règne pour nous. Le mystère pascal ne concerne donc pas seulement le Fils de Dieu, Fils de l'Homme. Il concerne aussi les enfants des hommes, qui, en Jésus, sont devenus enfants de Dieu. Le mystère de Pâques est un mystère de portée universelle. Il est accompli déjà en la personne de Jésus-Christ, Notre Sauveur, et de Marie, sa bienheureuse mère. En nous, cette réalité a son commencement par le baptême. Elle nous est promise dans sa plénitude par la parole qui ne passe point et ne trompe pas, pour le dernier jour qui arrivera sûrement. Soyez donc dans l'allégresse.

Le sens de la vie

Ce message, qui répand la lumière du Christ sur la destinée suprême de l'humanité, a p p o r t e la conclusion et la r é p o n s e à toute espèce d'autre parole qui prétend donner le sens de la vie. A celle qui, les yeux fermés et le désespoir au coeur, proclame comme définitif le triomphe de la mort. A celle qui, sur une vie consciente au delà du temps, balbutie des conjectures hésitantes et aventure des rêves et des désirs plus qu'un savoir assuré. A celle de l'homme trop informé des misères de l'existence présente, et qui paraît d'autant plus sage qu'il est plus pessimiste. Le message pascal apporte même sa conclusion à l'enseignement de l'évangile qui nous dit l'inexorable caducité de toutes choses et la profondeur où le mal peut nous abîmer, qui prêche l'acceptation résignée de la souffrance et la valeur éducative du renoncement et du sacrifice. Toute cette doctrine est une introduction à la parole décisive et triomphale, l'annonce de la victoire remportée par la vie, de la victoire que nous fêtons aujourd'hui, celle de la résurrection.

Le bonheur

C'est l'optimisme qui triomphe. Pour qui le veut, au terme du drame de l'existence terrestre, il y a la vie. Le bonheur? Il existe, et on peut le conquérir. La plénitude de notre être, épanoui selon toutes ses virtualités de perfection enrichit même d'une capacité supérieure, la lumière de gloire, comme la nomment les maîtres qui méditent la promesse pascale, capacité nouvelle de connaissance, d'amour et de joie dans l'enivrement inépuisable de la vision de ieu. Voilà ce qui est garanti. Espérance et joie doivent caractériser la vie spirituelle de l'homme qui s'appuie sur le Christ.

"Il est évident que cette conception positive et optimiste, qui est celle même du chrétien, projette sur le monde une lumière réconfortante et bienfaisante. Elle éclaire le sens de l'univers et le fait apparaître pour ce qu'il est: digne du plus haut intérêt et extrêmement beau. Car quelque chose de la joie même du ieu créateur qui selon le mot de la bible, dit que l'immense panorama de l'univers, issu de sa parole toute puissante. "était très beau". Oui, quelque chose de cette joie divine passe dans l'âme de l'homme qui regarde, étudie et conquiert le monde qui l'entoure. Elle passe encore dans l'âme de l'homme de notre temps quand il se penche sur l'analyse de la nature et s'efforce d 'en prendre possession. Car la nature est l'oeuvre de Dieu, le don de sa main, le miroir où il se reflète.

Cette conception positive et optimiste qui dérive du mystère de la vie ressuscitée, illumine non seulement le monde extérieur à l'homme, mais aussi son monde intérieur. Il n'y a aucun doute que le coeur de l'homme contemporain spécialement, tend à la vie, à la croissance, à l'enrichissement, des connaissances et des biens, à l'exaltation de la volonté et de la jouissance. Il tend au bonheur. Et aucun doute non plus que cette aspiration au bonheur, alimentée, stimulée, exacerbée par les conquêtes qui font aujourd'hui l'homme fier et avide de nouveaux progrès, crée dans son coeur un vide désolant, des angoisses effrayantes, un pessimisme radical, une incertitude sur sa destinée finale, qui le rendent profondément malheureux.

Nous pourrions faire des réflexions analogues sur le phénomène caractéristique de notre temps, l'existence en société, si développée. D'ans notre monde en transformation, mais qui a toujours tant de mal à s'affermir, qui est toujours si incertain de l'issue qui l'attend: la paix ou la guerre, la liberté ou le totalitarisme et l'esclavage, le particularisme encore plus ferme et plus féroce qu'il n'est, ou la fraternité et le respect mutuel, la construction d'une société universelle et collaboratrice, ou la destruction de ce qui a été semé et édifié sur la face de la terre. Eh bien quel réconfort, quelle confiance, quelle force de renouvellement et de paix peut donner à la société actuelle l'esprit de Pâques, l'esprit qui fait sortir de la cité terrestre et mortelle, la cité céleste et immortelle, et par cela même vivifie les idéaux et les efforts de l'ordre temporel vers l'unité et l'universalité, vers la liberté tempérée par la sagesse et par le souci du bien, vers la justice toujours en progrès vers l'amour toujours en action.

Régénération

Oh, laissez-nous alors renouveler au monde le message de la joie de Pâques. L'annonce se fait souhait, et le souhait, prophétie, aspiration à tout le moins et prélude, par sa vertu intérieure, d'une régénération de l'histoire humaine présente, en vue de la résurrection de la vie humaine dans l'éternité.

Que vienne donc, envoyé au nom du Christ ressuscité et par son esprit, le jour où les hommes abandonneront leurs idéologies bâties sur l'erreur parce qu'ils auront senti le besoin et le désir d'une sagesse nouvelle qui révèle la vraie nature de l'homme et sa véritable destinée.

Que vienne le jour où les différends entre les peuples ne seront plus résolus par la force des armes mais dans la lumière de négotiations raisonnables, où s'apaisera toute guerre et toute guérilla pour laisser place à une mutuelle et fraternelle collaboration constructive. Que vienne le jour où les prodigieuses énergies du progrès pourront être utilisées pour rassasier la faim dans l'univers, pour éduquer les générations qui montent, pour venir en aide aux détresses qui se présentent,

Et qu'on ne voie plus sur la terre de ces souffrances occasionnées volontairement et unitilement par l'oppression politique et sociale érigée en système, par le racisme exacerbé ou réprimé, par les violations et les restrictions dont est l'objet la juste liberté de conscience et d'expression. Le souvenir de nos frères dans la foi, qui, aujourd'hui encore en tant de pays, ne peuvent jouir de leurs droits ou sont maintenus dans l'oppression, met sur nos lèvres un salut tout particulier pour eux; courage, fils très chers, persévérez dans la fidélité et la confiance. Rien ne sera perdu de vos souffrances, qui constituent déjà pour le monde entier un magnifique témoignage rendu à la liberté des fils de Dieu et à l'unité spirituelle de l'Egflise du Christ. Vous pouvez compter sur la prière et la solidarité de vos frères. Vous faites partie de l'Eglise de la patience, de l'Eglise militante. Pour vous aussi, pour vous surtout, que Pâques soit la fête de joie et de l'espérance

Et qu'elle le soit pour tous pour ceux qui souffrent, pour ceux qui cherchent réconfort et lumière, pour les enfants et la jeunesse, pour vous qui nous écoutez et voulez entendre de nos lèvres le salut et le souhait du Christ ressuscité. Que la paix soit avec vous et que notre bénédiction apostolique vous obtienne cette paix, avec sa plénitude de joie et de confiance.

Menace communiste très réelle en Amérique latine

Washington — Malgré les échecs subis par le communisme international en Amérique latine pendant les 18 derniers mois, la subversion communiste continue d'être une "menace très réelle".

Telles sont les conclusions d'un rapport publié par la sous-commission interaméricaine de la Chambre des représentants que préside M. Armistead Selden, démocrate de l'Alabama. Le rapport est basé sur une série de témoignages par de hauts fonctionnaires du Département d'Etat et du "CIA", les services américains de renseignement.

"L'ultime réponse à la menace communiste en Amérique latine réside dans la solution des problèmes économiques et sociaux et dans l'établissement de régimes démocratiques et stables", déclare le rapport qui ajoute: "Dans la période intérimaire, les forces de sécurité des pays individuels continueront à constituer le principal obstacle à la saisie du pouvoir par les communistes.

Cuba

Le rapport déclare par ailleurs que la formation d'agents subversifs par Cuba a jusqu'à présent été limitée aux pays d'Amérique latine, mais qu'il existe la possibilité qu'elle sera étendue aux pays africains.

Parmi les recommandations de la sous-commission parlementaire figurent les suivantes:

1. L'aide militaire américaine doit être concentrée davantage sur le matériel destiné à des programmes civiques;

2 Les Etats-Unis doivent être préparés à recevoir des demandes accrues d'appui en personnel et en matériel pour la lutte contre la subversion communiste;

3. Les efforts du gouvernement des Etats-Unis pour décourager le commerce avec Cuba doivent être intensifiés, tant sur le plan unilatéral que par le truchement de l'Organisation des Etats Américains et de l'OTAN.

L'automobiliste ne doit pas coller d'étiquettes, afficher des jouets ou des souvenirs sur le pare-brise et les portières de sa voiture comme témoins de ses nombreux voyages. Ces "bebelles" nuisent à la visibilité et risquent d'entraîner des accidents.

Le passager de la nuit

— ROMAN DE J.-P. BENOIT —

13

— Puisque vous dites qu'il existe un autre passage, nous n'avons qu'à faire le tour, suggéra Benoît.

Alexandre fit la grimace.

— Pour y accéder il faudrait presque revenir jusqu'au château. Nous n'arriverions pas avant demain midi... et dans quel état!

Ils jouaient vraiment de malchance. On eût dit qu'un sort malfaisant s'acharnait à les retarder. Pour que la mesure soit comble il se remit à neiger.

— Nous aurions peut-être mieux fait de rester à mon campement, observa le passeur. J'y avais du feu, l'abri d'une sorte de grotte...

— Et le voisinage des ours... Mais c'est trop tard pour le regretter, et puis Christophe est malade, il a besoin de nous. Si nous voulons une grotte il y en a une sur la gauche; quant au bois ce n'est point ce qui manque. L'avalanche s'est chargée de nous le couper menu... tout juste est-il un peu humide... Mais, regardez!

Alexandre montrait une tache lumineuse presque indiscernable à mi-hauteur de la falaise.

— Qu'est-ce donc? demanda Benoît.

— Le reflet sur ses vitres du feu de Christophe. Il ne doit plus rester que des braises, sinon nous l'aurions aperçu de loin.

— Combien de mètres au-dessus de nous se trouve-t-il?

— Une quarantaine environ. Mais la paroi est absolument lisse, il ne faut pas espérer pénétrer par la fenêtre, c'est un avantage qu'apprécierait Olivier.

— Mais nous peut-être beaucoup moins, car enfin tout ceci ne nous avance guère. Si encore il y avait des cordes à l'intérieur...

Alexandre crut se souvenir que son frère en avait déposé un rouleau dans l'armoire.

— Il y en a, mais sans doute pas assez. Et puis comment faire savoir à Christophe que nous en avons besoin?

— Pour ça, je m'en charge.

Et Benoît prenant son fusil entreprit de le charger à blanc. La détonation claqua aux oreilles d'Alexandre qui attendit en vain les échos. La chute de neige assourdissait tout. Apparemment rien ne bougea. Là-haut sur la falaise, la lueur persistait, mais avec intermittence le feu en étant à ses derniers soubresauts. N'empêche, les braises devaient encore entretenir une douce chaleur dans la pièce et il y faisait à coup sûr meilleur que sous la neige. Alexandre avait les pieds gelés. Son compagnon remarqua simplement.

— Voilà un roi qui a la conscience tranquille. Il dort comme un enfant!

La boutade fit sourire le jeune Valone, pourtant leur situation demeurait fort précaire.

— J'essaye encore une fois, mais après si je n'obtiens pas de résultat nous passerons la nuit dans la grotte.

Nouveau coup de feu, nouvelle attente. Soudain il sembla à Alexandre que quelque chose avait bougé derrière la vitre interceptant la lumière pour un instant. Il appela.

— Christophe!

Il n'avait pas la berlue. L'ombre bougea une deuxième fois derrière la croisée.

— Christophe... ouvre ta fenêtre... c'est Alexandre!

Benoît tenait l'épaule d'Alexandre. Quand ils entendirent la fenêtre s'ouvrir il la pressa si fort que le garçon ne put retenir un cri.

— Oh, excusez-moi, c'est l'émotion...

A son tour Christophe appelait. Il fallait lui faire comprendre ce qu'on désirait de lui, indiquer l'emplacement des cordes; les précautions qu'il fallait prendre pour les fixer. Avec la neige qui tombait de plus en plus serrée tout ceci ne fut guère commode et exigea un bon quart d'heure... pour s'apercevoir en fin de compte qu'il manquait cinq bons mètres pour atteindre le sol.

— Les couvertures!... Noue les couvertures!

De se sentir si près du but redonnait de la vigueur à Alexandre. Tout fut enfin bientôt prêt.

— Avec votre épaule blessée vous ne pourrez jamais vous élever de vous-même sur une si grande hauteur, observa Benoît. Je vais donc passer devant, puis une fois là-haut je vous hisserai. Profitez des quelques minutes que vous aurez à perdre pour conduire le mulet à la grotte. Qu'il n'ait pas trop froid en attendant que nous puissions venir le rechercher.

La montée fut sans incident. Un peu honteux de ce rôle passif, Alexandre parvint à la cache, roulé dans la dernière couverture, faisant simplement confiance à Benoît. Celui-ci s'était présenté à Christophe qui, les yeux fiévreux, remettait quelques bûches dans le feu. Le jeune Valone remarqua que sa main tremblait lorsqu'il s'adressa à lui.

— Vous, Alexandre! A cette heure... pour quelles raisons?

— Du calme Christophe rien de grave. J'ai été retardé tout simplement et c'est pourquoi j'arrive en pleine nuit.

Nous avons dû prendre cette voie un peu originale à cause de l'avalanche qui a obstrué le passage du bas... Mais-toi-même? Tu parais fatigué.

Alexandre prit sa main, moite et brûlante, dans la sienne.

— Pourquoi Philippe n'est-il pas revenu cet après-midi, questionna le dauphin sans répondre directement?

On ne pouvait lui cacher la vérité.

— Philippe est prisonnier des hussards. Il s'est fait arrêter ce matin.

— C'est... c'est pour moi qu'il s'est fait arrêter?

— Sans doute.

— Pauvre Philippe, plaignit Christophe.

Mais alors les policiers sont sur mes traces... Je me doutais bien qu'ils réagiraient tôt ou tard après avoir vu ma médaille.

Une bûche prenait feu. La flamme encore mal assurée projeta une lumière pourpre sur tous les visages. Alexandre releva les derniers mots de son royal protégé.

— C'est ce que j'ai appris lors d'une conversation entre les officiers qui logent au château.

— Quand nous avons fui Valone, Philippe et moi, il m'a porté sur son dos au départ pour égarer leurs soupçons... Il ne fallait laisser qu'une seule piste. Mais par un comble de malchance nous sommes tombés sur une patrouille. L'un des soldats a vu ma médaille avec la fleur de lys et ma date de naissance.

On expliqua à Benoît de quoi il s'agissait.

— Il faut dire que c'était une grosse imprudence de la porter, jugea-t-il.

— Ceci ne m'arrivera plus puisque je l'ai perdue ce soir. Je suis allé ramasser du bois et au retour je ne l'avais plus. Je l'ai cherchée partout, sans succès... C'est elle qui devait permettre aux émigrés de m'identifier. Il paraît que plusieurs imposteurs ont déjà tenté de prendre ma place. S'ils savaient comme je serais heureux de la leur laisser!

Alexandre voulait encore poser une foule de questions sur les circonstances de la rencontre avec la patrouille, sur la perte de la médaille, l'endroit où il pensait s'en être séparé, mais il sentait contre lui la lassitude de l'enfant fiévreux, beaucoup plus que l'autorité royale, et se rendit compte qu'il fallait le laisser reposer plus que l'importuner avec ces détails. Ne disait-il pas lui-même qu'il céderait sa place à n'importe qui? En y songeant bien, d'ailleurs sa vie n'avait pas été drôle. Après ses toutes premières années passées à Versailles il n'avait guère connu que la prison, la clandestinité, la solitude.

Lorsqu'il se fut rendormi Benoît et le cadet de Valone restèrent un moment près du foyer à s'entretenir de projets de franchissement de la frontière. Il fallait aller jusqu'à Rome aux dires du passeur pour rencontrer une sécurité suffisante avant de pouvoir dévoiler l'identité du passager de la nuit. Benoît n'était pas d'avis de passer plusieurs jours en montagne et Christophe n'était guère en état de les subir dans l'immédiat. On devait attendre qu'il soit à nouveau d'aplomb. Alexandre, lui, tenait à n'agir qu'après le retour d'Olivier pour bénéficier de son aide, et surtout après avoir libéré Philippe par un moyen ou un autre.

— Méfiez-vous, objecta le passeur. Si vous échouez vous transformerez les soupçons qu'ils ont sûrement à votre égard en certitude. Peut-être vont-ils se décider à le relâcher, ils n'ont aucun fait précis à lui reprocher si ce n'est, je crois, de l'avoir rencontré en compagnie de Christophe... et vous avouerez que pour identifier le roi, une médaille c'est assez maigre.

— Nous verrons, mais la libération de Philippe me surprendrait. Un autre problème va se poser: celui de votre alimentation. Tant que vous ne sortez pas d'ici vous n'êtes pas en danger, mais il faudra bien vous nourrir et les environs n'offrent que de la neige.

— Pouvez-vous redescendre au château sans risque?

Alexandre réfléchit. Jusqu'à présent il ne s'était jamais interrogé à ce sujet la réponse lui paraissant évidente... Tant que Philippe se tairait, les officiers, et surtout cet horrible Sénart, n'auraient que des soupçons. Et Philippe ne parlerait pas; il en était sûr.

— Je peux très bien retourner à Valone en expliquant que je suis allé chasser, mais il ne me faudra pas revenir souvent car je vais être surveillé.

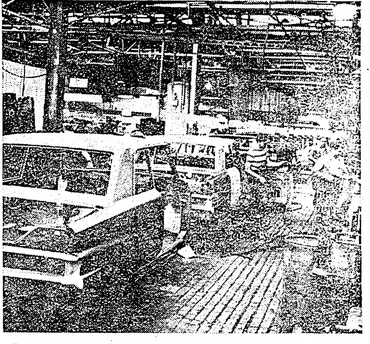
Benoît tira à lui sa besace.

— Voyons, avec ce que j'ai, combien de temps pouvons-nous tenir?

Il sortait les précieuses miches rassies et les morceaux de viandes fumées quand au dehors retentit un sinistre appel. C'était comme un aboiement rauque et prolongé, le cri du plus cruel et du moins glorieux des fauves. D'autres appels similaires lui répondirent venant de la forêt. Alexandre se leva regardant Benoît qui ne bougeant plus lui aussi écoutait.

— Les loups, dit-il enfin, faiblement.

(à suivre)



Les Etats-Unis craignent qu'avec les nouveaux règlements entre nos deux pays, nous leur passions des voitures qui baisseraient le coût des leurs. Voici une usine canadienne d'assemblage.

La Commission Laurendeau - Dunton

Les trente questions aux députés

Montréal — M. Michael Oliver, chef de la recherche auprès de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a fait tenir à la Presse Canadienne la traduction officielle suivante du questionnaire soumis aux députés fédéraux par la commission;

Nous avons collectionné des affirmations faites par des députés et autres, sur leur vie et leur travail. Vous allez peut-être les trouver trop simplifiées; cependant nous aimerions obtenir votre réaction générale à chacun de ces énoncés. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, chaque énoncé étant matière d'opinion. Quand je vous aurai remis cette liste, pourriez-vous lire chaque énoncé et ensuite pointer la réponse qui exprime le mieux votre accord ou désaccord.

(Les députés sont priés d'inscrire leur choix: d'accord — tendance à être d'accord — incertain — pas d'accord — tendance à n'être pas d'accord.)

1. La plupart du temps la politique officielle du parti est déterminée avant que le simple député ait eu la chance d'exercer une influence.

2. La plupart du temps, un député peut dire ce que ses électeurs pensent d'une question, avant même de les avoir consultés.

3. Il serait préférable que les ministres parlent français; ils s'exprimeraient de manière plus satisfaisante.

4. L'assistance sociale qu'un député procure à ses électeurs contribue gandement à sa réélection.

5. Les conférences fédérales-provinciales tendent à diminuer l'importance du Parlement.

6. La politique c'est pouri.

7. L'organisation locale du parti a eu bien peu d'affaire à mon élection.

8. Un sénat conçu comme une "chambre des nationalités", représentant Anglais et Français en proportion égale, serait une réforme utile à notre système parlementaire.

9. Les gens tendent à juger un parti à la valeur de son chef.

10. L'addition du caucus provincial au système des partis, à la Chambre des Communes, est cause de scission et est malvenue.

11. La plupart des nouveaux membres du Parlement apprennent plus "en se la fermant" qu'en esayant de prouver leur habileté.

12. Le vote d'un député est toujours un indice véridique de ses sentiments.

13. Les gens exagèrent continuellement l'importance du caucus du parti. C'est un lieu pour échapper de la vapeur, mais pas pour influencer la politique du parti.

14. Les députés du Québec ont tendance à s'occuper davantage des intérêts de leurs électeurs que des politiques nationales.

15. En rapport avec les demandes qui leur sont faites, les députés sont chroniquement sous-rénumérés.

16. Il est absolument essentiel qu'un député fasse l'expérience des banquettes arière de la Chambre, avant de se voir confier un poste au Cabinet.

17. La Chambre des Communes serait une institution beaucoup plus efficace si elle était réduite, disons à 150 membres, chacun ayant ses adjoints rémunérés.

18. La plupart des électeurs s'intéressent plus aux services qu'un député peut leur rendre qu'à ses vues sur les projets de loi déposés en Chambre.

19. La discipline de parti est aujourd'hui trop sévère.

20. L'idée de voir alterner Canadiens français et Canadiens anglais à la direction des partis politiques est une bonne idée et devrait être généralement suivie.

21. Souvent les députés sont si accaparés par leurs affaires à Ottawa qu'ils perdent contact avec leurs électeurs.

22. Les simples députés reçoivent trop peu d'invitations à s'exprimer en public.

23. La plupart des électeurs vous respecteront d'autant plus si vous maintenez vos vues face à leur oposition.

24. Les députés anglais cherchent avant tout à ne pas ébranler la machine du parti.

25. La Chambre des Communes devrait s'adjoindre un corps professionnel plus nombreux afin d'avoir ses propres sources d'information technique.

26. Notre système parlementaire prend pour acquit que le simple député jouera un rôle mineur dans l'élaboration des projets de lois.

27. Les députés canadiens-anglais sont plus libres face aux organisations du parti que les députés canadiens-français.

28. Les facilités de traduction devraient s'étendre à toutes les salles de conférences en comité, peu importe le coût.

29. Vous pouvez avoir de grandes idées à votre arrivée à Ottawa, mais vous apprenez bien vite que les idées ne vous mèneront nulle part.

30. Les électeurs demandent toujours aux députés de faire quelque chose qui n'a rien à voir à leurs occupations à Ottawa: plus souvent que pas, il s'agit d'une question provinciale, ou même municipale.

les religions en Indonésie

Djarkarta — Le président Soekarno a publié mardi un décret prévoyant que toute insulte ou diffamation contre une religion reconnue par le gouvernement indonésien seront punies par la loi.

L'Indonésie a reconnu l'Islamisme, le protestantisme, le catholicisme, l'hindouisme, le bouddhisme, et le confucianisme, ce qui ne signifie pas, précise le décret, que d'autres religions comme le shintoisme ou le taoisme soient interdites.

La décision du président Soekarno fait suite notamment à plusieurs heurts à Java entre l'organisation des étudiants musulmans HMI et des membres du parti communiste, qui demande son interdiction.

Elle coincide d'autre part avec la première conférence islamique afro-asiatique, qui se tient actuellement à Bandoeng.

En 1964, 70 personnes ont perdu la vie dans des incendies, en Alberta.

Deux mamans disent leur joie d'avoir des filles religieuses

Mon Révérend Père,

J'ai reçu une lettre de ma fille me demandant quels étaient les sentiments qui nous ont animés lorsqu'elle nous a demandé d'entrer au couvent pour se faire religieuse. Ce fut une grande surprise car je n'y songeais pas.

En juin 1955, mon mari et moi recevions une petite lettre de notre fille, d'abord pensionnaire, demandant notre consentement pour entrer au cou. vent. Mon mari et moi étions seuls à la maison à ce moment-là et, nous nous sommes mis à pleurer. J'ai dit à mon mari; "Ce n'est pas celà que nous devons faire, nous devons remercier le bon Dieu". Je le remercie tous les jours, surtout de nous en avoir donné deux.

Il y a cependant une chose qui nous fait beaucoup de peine. Mes deux filles sont dans de différentes Congrégations. L'une d'elles viendra cet été pour quatre jours; ce n'est pas la première fois qu'elle vient . . . et dire que l'autre est venue seulement que deux jours dans huit ans. C'est peut-être un manque de volonté de ma part . . . je me demande celà bien souvent. C'est pour nous une grande joie de revoir nos deux filles religieuses missionnaires qui n'oublient pas de prier pour nous.

* * *

Mon Révérend Père,

Elle est née dans un petit village Gaspésien notre petite religieuse d'aujourd'hui, il y a de cela 23 ans. Voici qu'un dimanche au sermon, notre curé d'alors, nous annonçait une retraite fermée pour jeunes filles dans notre paroisse, alors que notre fille devait commencer à travailler le lendemain. "Maman, me dit-elle, je ne pourrai pas suivre la retraite, si je vais travailler, et je ne veux pas perdre ma place."

Moi de lui répondre: "écoute ma fille, tu vas faire ta retraite d'abord, et qu'importe le reste." Après trois jours de retraite bien suivie elle me dit celci: "Maman je veux me faire religieuse." A cet aveu j'ai ri de ses propos et j'ai cru qu'elle voulait badiner. A brûle-pourpoint elle me répondit un peu froissée: "vous ne me croyez pas mais l'avenir vous le prouvera." Donc pour elle l'heure décisive était arrivée et nous parents, il ne fallait pas y mettre d'entraves. Cependant une telle décision nous paraissait irréalisable pour le moment tant du côté argent que les privations de son aide matériel à la maison. Etant l'aînée, il nous a semblé un instant que nous ne pourrions pas nous en passer, essayant de la faire attendre encore un an pensant que nos finances seraient meilleures. Elle ne voulait rien entendre de cela, faisant pour réponse que si elle ne partait pas de suite qu'il en serait fini de sa vocation.

Nous avons imploré les lumières du ciel, et nous avons eu l'inspiration de la laisser partir coûte que coûte. Alors les préparatifs du voyage pour le noviciat ne se sont pas fait attendre. Dans quelques jours elle avait reçu et rempli les formules d'usage de cette communauté. Elle devait être rendue pour le 2 février.

Inutile alors de redire tous les sacrifices que nous avons faits en la voyant partir loin de nous dans un monde tout à fait étranger. Là-bas l'ennui s'était emparé d'elle. Je suppose que c'était un moyen de Dieu pour ébranler sa foi. Mais non, elle est revenue tout-à-fait à aimer son milieu grâce au grand dévouement des bonnes religieuses dont elle gardera, j'en suis sûre, une éternelle reconnaisance. Reste qu'elle est très heureuse dans sa vocation. Elle a eu trois fois la permission, de venir nous voir. Elle est une consolation pour nous d'avoir accepté la voie que le bon Dieu lui avait tracée; et maintes fois nous avons senti son appui moral nous fortifier. Son oeuvre est grande étant au service du bon Dieu.

Ne faites pas l'élevage des maringouins

Kamloops (C.-B.), le 23 avril 1965 — Les infestations de maringouins domestiques augmentent dans plusieurs régions du Canada, selon M. L.C. Curtis, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Kamloops.

Ce parasite, qui peut diminuer considérablement les plaisirs du jardinage et des autres travaux de plein air en été, se multiplie dans les eaux stagnantes.

M. Curtis signale que tout propriétaire peut collaborer au programme de répression organisé dans son milieu en supprimant dans son voisinage les endroits propices à la reproduction des maringouins.

Les bains d'oiseaux et les étangs artificiels peuvent rehausser la beauté des abords d'une propriété, mais si on n'y prend garde, ils peuvent aussi devenir d'excellents foyers de propagation pour les maringouins.

M. Curtis conseille d'examiner fréquemment les bains d'oiseaux et d'en changer l'eau dès qu'on y distingue des larves de maringouins. Quelques poissons dorés ou des vairons des Barbades (guppies), introduits dans l'étang de jardin, y réprimeront ces parasites et en mangeront les larves. Au lieu de peupler l'étang de poissons, on peut aussi pulvériser légerement l'eau avec une solution huileuse contenant .01 p. 100 de pyrèthre.

Ne jamais laisser des boites en métal, seaux, barils ou autres contenants aux endroits où ils peuvent recueillir de l'eau et servir de milieu de reproduction aux maringouins.





Vers l'automation de la ferme. Bientôt le fermier n'aura qu'à presser un bouton pour régler ses menus problèmes: connaître l'humidité d'une pièce de son terrain, le montant d'engrais chimique à employer sur telle pièce et pour telle semence, si ses vaches laitières ont assez de vitamine dans tel pacage. Une seule chose que cette machine ignore: elle ne peut dire si et quand le fermier aura assez d'argent pour se la procurer.

La cabane des petits

J'parie qu'tu parles de la Cabane à sucre!

— Vrai, j'compte les jours . . . nous sommes presque arrivés au 8 mai.

— 8 mai, c'est samedi, tu vas à la campagne je suppose?

— C'est un p'tit peu ça, pas tout-à-fait . . . mais c'est du fun quand même.

— Dis: c'est du plaisir, pas du fun. J'parie qu'tu parles de la Cabane à Sucre.

—Oui, oui, c'est çà. J'connais quelqu'un qui travaille depuis longtemps pour la Cabane. Et je sais que not'cabane à nous, les petits, va être formidable cette année. Une salle est réservée pour nous, dans le Sportex.

— Qui ça, NOUS?

— NOUS, ce sont les enfants. Didier qui a trois ans et demi peut venir. Les plus grands, après 10 ou 12 ans, ils iront avec les plus vieux, dans l'autre salle qui est peut-être un peu plus grande que la nôtre. Autre chose que le monsieur m'a dit et ce n'est pas nouveau, c'est que nous n'avons pas à payer d'entrée au-dessous de dix ans.

— Papa va être content, car on est nombreux à-la maison.

— Mais ce qui est plus important, c'est . . . j'ai trop hâte, je n'sais plus comment l'dire. Tu sais, Carmen, l'opéra de Bizet . . . les Lorieau qui chantent. . .eh! bien . . . leurs enfants, qui sont cousins, ont monté un orchestre et ils joueront pour nous à la Cabane des Jeunes . . . Un monsieur Laurier . . j'ai oublié son nom . . . Levasseur j'pense . . . viendra diriger nos chants. Il y a aussi tout un groupe d'Edmonton qui s'organise pour nous recevoir, avec un show . . .

— On ne dit pas 'show', on dit cinéma.

— O.K. du cinéma, des jeux, de la tire. Le souper, j'veux pas le manquer. Il y aura 800 places assises.

— 800, arrête! 400 c'est déjà beau.

— Notre Cabane commence à 6 h 30, j'pourrais souper avec papa, maman et tous les autres . . . à 9 heures, quand notre Cabane fermera, j'en aurai bien assez j'crois pour aller me coucher heureux . . . surtout que le lendemain, c'est notre confirmation à l'Immaculée.

— Vive la Cabane! J'serai là certain.

carnet rose

Paulette-Marie et Eugène Trottier sont heureux de faire connaître la naissance de leur petite soeur Lise-Thérèse, née le 22 avril à l'Hôpital de la Miséricorde d'Edmonton. Lise-Thérèse est le quatrième enfant de M. et Mme Eugène Trottier, née Gabrielle de Moissac.

Pour vous garantir contre le cancer, ayez un examen médical régulier, et faites votre chèque pour la Société canadienne du cancer.

Connaissons-nous la situation faite aux Huttérites en Alberta?

par Jane Becker

NDLR — Les Huttérites, une secte religieuse très dévote et très pacifique ont contesté en Cour la validité d'une loi de l'Alberta qui limite leur droit à faire l'acquisition de terres et de fonder de nouvelles colonies. L'origine des mesures restrictives de la province est retracée dans cet article d'un reporter de la Presse Canadienne.

Par JANE BECKER

Lethbridge, Alta. — Le jugement que rendra la Cour suprême de l'Alberta dans une certaine cause pourrait écrire un nouveau chapitre dans la vie de la minorité la moins comprise et la plus persécutée de la province d'Alberta.

La Cour doit en effet se prononcer sur la validité de la loi de la propriété communale qui, depuis 18 ans, a régi l'achat de terres par les Huttérites, une secte religieuse dévote et frugale d'expression germanique.

Depuis 1918, les Huttérites cultivent la terre en commun et l'Alberta compte aujourd'hui environ 6,500 Huttérites, soit plus de la moitié du total canadien et 40 p.c. des membres de cette secte dans le monde.

Les Huttérites vivent et s'habillent comme ils le faisaient au 16e siècle. Les femmes portent des robes de couleur sombres faites à la maison et descendant jusqu'à la hauteur des chevilles. Les hommes portent des vestes noires et des chapeaux noirs à large bords blancs ainsi que des pantalons noirs. Une fois mariés, les hommes se laissent pousser la barbe.

Les Huttérites envoient rarement les enfants à l'école au-delà du cours primaire. Ils vont à l'église tous les jours et ils produisent eux-mêmes tout ce dont ils ont besoin pour vivre de sorte qu'ils n'ont pas grands contacts avec le monde extérieur.

Leurs moeurs

Ces immigrants d'origine allemande considèrent la non-violence et la vie communale comme partie intégrante de leur foi. Mais, en dépit de leur résistance aux changements, le mode de vie huttérite a subi quelques modifications. Le cheval et le chariot sont disparus pour être remplacés par le camion de ferme et voilà que maintenant, les camionnettes font leur apparition. Certains membres de la sectes portent des chemises aux couleurs éclatantes. Alors qu'autrefois, tous les ports étaient interdits, les enfants jouent maintenant au baseball.

Dans certaines chambres à coucher, on aperçoit de petits miroirs, de petits pots de fleurs, une musique à bouche occasionnelle ou un radio. Il arrive parfois qu'un jeune huttérite s'esquivera pour jouer au hockey avec une équipe de la ville voisine où qu'une jeune femme pénétrera dans une taverne pour y prendre un verre de bière.

"Nous sommes tout aussi humains que n'importe qui", d'expliquer un jeune huttérite d'une colonie du sud de l'Alberta.

"Mais nous croyons que nous vivons afin d'aller au ciel et si nous devons vivre ensemble là-haut, il nous faut nous y habituer ici-bas."

Contestation

Pendant ce temps, les Huttérites, qui élèvent en général de huit à 12 enfants par famille ont besoin de plus de terres ce qui les a conduits à s'adresser aux tribunaux.

Des avocats dont les services ont été retenus par des Huttérites et des cultivateurs étrangers à cette secte qui ont vendu leurs terres aux premiers ont soutenu que la loi de la propriété communale est ultra vires.

En vertu de cette loi, toutes les transactions immobilières faites par la communauté huttérites doivent être approuvées par une commission gouvernementale et aucune nouvelle colonie ne peut être fondée sans l'autorisation préalable du gouvernement.

C'est la première fois que les Huttérites contestent la légalité de la loi quoique certains membres de la secte se sont fait dire privément, dans le passé que la loi albertaine était probablement invalide. Bien que les Huttérites n'aient jamais acquis la citoyenneté canadienne, ils sont néanmoins protégés par la loi de la citoyenneté canadienne, qui leur accorde le droit, comme citoyens, d'acheter des terres.

Si la Cour suprême de l'Alberta leur donne raison, ils seront libres d'acheter autant de terres qu'ils le désireront et de s'établir là où ils le voudront. Par contre, si la Cour stipule que la loi est valide, un groupe d'Huttérites et les huit cultivateurs qui leur ont vendu leurs fermes seront accusée d'avoir violé la loi en question et ils seront poursuivis en conséquence.

Aux futurs parents adoptifs

La pénurie de foyers adoptifs catholiques se fait toujours sentir au Canada. Pour aider au recrutement de foyers, le périodique BIEN-ETRE SOCIAL CANADIEN, publié par le Conseil canadien du Bien-être, commence dans la livraison de mars-avril 1965, une série d'articles sur l'adoption.

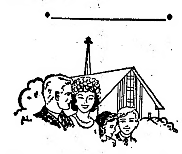
Dans ce premier article, Mlle Marie Hamel, secrétaire générale de la Commission française du Conseil du Bien-être, dégage le sens et le mobile de l'adoption. Elle estime que l'adoption est "un acte où entrent certes des considérations légales, mais qui suppose aussi beaucoup d'amour. Car, en accueillant à leur foyer un enfant qui n'est pas le leur pour lui assurer cette chaude atmosphère d'affection propre à toute famille bien née, cette éducation chrétienne et cette instruction qui en feront un utile citoyen pour la cité terrestre et un héritier du ciel, les parents adoptifs ne devront-ils pas se donner à leur tâche chaque jour?" Et que signifie l'adoption pour l'enfant? "Il trouvera avant tout des parents qui remplaceront ceux dont il se trouve privé par la force des circonstance, soit que ceux-ci n'aient pas été en mesure de le garder auprès d'eux, soit encore qu'ils soient décédés. Ces nouveaux parents le considèreront comme leur enfant, tout comme s'il était né d'eux. Et, étant leur enfant, il appartiendra à leur famille, à leur parenté, à leur milieu. Ces sens d'appartenance si nécessaire à tout l'équilibre et à l'édification de la personnalité humaine prend un accent tout particulier dans le cas de l'enfant adoptif."

Ceux qui s'acheminent vers l'adoption doivent viser surtout le bien de l'enfant, mais ils doivent s'interroger sur leurs motifs personnels. Ils saisiront ainsi mieux les exigences des sociétés d'adoptions et ils pourront faire face sereinement aux difficultés quotidiennes s'ils "ont pris soin de regarder en eux et autour d'eux avant l'adoption et de préparer celle-ci en connaissance de cause".

La "Petite-Eglise" se réconcilie

Paris (CCC) — A Bressure en France, Mgr Willebrands, secrétaire du Secrétariat pour l'Unité, a présidé la réconciliation avec l'Eglise catholique d'une centaine de membres de la "Petite-Eglise" et leur a administré le sacrement de confirmation.

La Petite-Eglise est une communauté qui s'est séparée de Rome parce qu'elle n'admettait pas la façon dont le Concordat de 1801 mettait fin à la crise provoquée par la Constitution civile du clergé et les persécutions sous la Révolution.



La pensée du dimanche

IIe dimanche après Pâques (2 mai)

La messe du deuxième dimanche après la Résurrection est dominée par l'image du Bon Pasteur: "Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent." A l'heure du concile, cette messe nous invite à la confiance envers nos pasteurs, tout dévoués à nos intérêts spirituels. Demandons à notre premier évêque, Mgr de Laval, de mériter ce dévouement et d'y correspondre avec élan.

Le bétail de Sir Winston Churchill. La ferme et le bétail de Sir Winston Churchill ont été achetés par M. Somerset de Chair. Il y a à peine une demi douzaine de Galloway à ceinture blanche en Angleterre. Le nouveau propriétaire se propose d'amener quelques-unes de ces bêtes aux Etats-Unis pour y partir un ranch d'élevage.

La mort héroïque d'une religieuse congolaise

Congo-Léo (AIF) Le 29 novembre, nos religieuses congolaises, qui jusqu'alors étaient demeurées dans leur couvent de Wamba, furent chargées sur un camion et conduites à Paulis. En cours de route, les soldats leur arrachèrent les chapelets, croix de profession et autres objets de piété et les lancèrent dans la forêt. Elles furent hébergées à Paulis dans la maison vide d'un Européen. Le soir même parut un certain colonel, connu pour être mêlé à toutes les vilaines affaires; malgré la vive opposition des intéressées, il entraîna deux religieuses à la porte. Comme elles continuaient à se défendre, ce triste officier fit arracher leurs vêtements et ordonna de les battre. Ne venant toujours pas à bout de leur résistance, il devint fou furieux, saisit un fusil et en asséna de violents coups aux récalcitrantes. Alors soeur Clémentine, couverte de sang, s'écroula. 'Prenez-vos lances, hurla-t-il aux soldats, et tuez-là!" La mourante eut encore la force d'articuler: "Tuez-moi, mais ne faites pas de mal à ma consoeur. Je vous pardonne car vous ne savez pas ce que vous faites." Sur ce, elle expira, le corps transpercé de part en part. Comme les derniers spasmes agitaient encore le cadavre de la soeur, le colonel prit son revolver et lui donna le coup de grâce.

Ne pouvant soutenir cet affreux spectacle, la soeur Jean-Baptiste tomba en syncope tandis qu'en entendant le coup de révolver les autres religieuses, restées à l'intérieur de la maison, entonnaient le Magnificat car l'une d'entre elles était martyre de la pureté. Alors, fou de rage, le colonel bondit dans la maison, saisit une barre de fer et l'abattit sauvagement sur les malheureuses agenouillées. Quand il fut enfin parti, toutes portaient des blessures sanglantes, deux avaient les bras fracturés (dont l'une en trois endroits). Elles durent passer la nuit sans soins. Le lendemain, un lieutenant plus humain les conduisit à Bafwabaka, d'où le commandant les fit ramener à Wamba. Toute la nuit, en prison, elles furent encore obligées de lutter pour leur pureté, après quoi elles purent enfin regagner leur couvent.

Rénover et repenser les prisons

Dans un article qui paraît dans la livraison de mars-avril 1965 de BIEN-ETRE SOCIAL CANADIEN, revue publiée par le Conseil canadien du Bien-être, Claude Bouchard, secrétaire général adjoint de la Société canadienne de criminologie, fait un playdoyer pour la rénovation des prisons. "La plupart des prisons provinciales", dit-il, sont de vieux bâtiments historiques qui ne peuvent être rénovés et adaptés à l'esprit pénal moderne. Nombre d'entre elles sont surpeuplées alors que d'autres sont vides ou n'abritent que peu de prisonniers. L'architecture même de cs prisons empêche d'isoler les individus qui attendent leur procès, des gens qui sont déjà condamnés et il y est presque impossible de classer les différentes catégories de malfaiteurs. Le régime se résume souvent au lever, aux repas, et au coucher à heure fixe. On constate souvent qu'aucun principe d'action ne guide le fonctionnement de la maison; pas de moyens cliniques, pas de programme de formation, pas de programme de recherche en dépit du grand nombre de prisonniers dont la vie sera influencée par ces prisons." M. Bouchard se fait l'avocat de prisons régionales: "L'aménagement de quelques prisons régionales, bien situées, permettrait la fermeture de plusieurs prisons locales non rentables, ni du point de vue services, ni du point de vue financier. L'implantation de prisons régionales permettrait aussi d'établir une politique provinciale uniforme pour toutes ces institutions; elle établirait des classes de délinquants et distinguerait les prévenus des condamnés. Ces prisons seraient aussi plus en mesure d'assurer la surveillance efficace d'individus très dangereux qui attendent leur procès."

Des laïcs feront construire une église

Utrecht (CCC) — Le cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, a confié à quatre laïcs le soin de construire une église dans une faubourg d'Enschede, ville industrielle à la frontière germano-néerlandaise. Le cardinal estime que les aspects commerciaux de la construction d'une église, notamment la responsabilité de trouver les moyens matériels nécessaires, incombent aux laïcs et non pas aux membres du clergé.

. . . pour ceux qui ne savent pas pourquoi les Ukrainiens et les Allemands et les autres minorités n'ont pas les mêmes droits que les francophones, lisez ci-haut l'éditorial du "Prairie Messenger" . . .

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Raymond Bilodeau, Beaumont
Mme Dolorès Corbière, Mallaig
M. Antonio Lemoine, Edmonton
Mlle Annette Keroack, Edmonton
M. Michel Boucher, Jean Côté
M. Gérard Chalifoux, Falher
M. Charles Olivier, Morinville
M. Gérald Royer, Edmonton
M. Jean Chamberland, St-Paul
M. l'abbé Roger Guérin, Dapp
M. Cyril Lavigne, Beaumont
M. Edouard Mercier, St-Vincent
M. Marcel O. Michaud, St-Paul
Mme Germaine Dalton, Edmonton
M. Emile-André Doucette, Girouxville
M. Maurice Liboiron, Bonnyville





Décès d'un autre pionnier de St-Paul, M. Clovis Thérien, frère du fondateur



Monsieur Clovis Thérien est décédé à St-Paul le 20 avril 1965, à l'âge de 83 ans et deux mois.

Frère du fondateur de St-Paul, le Rév. Père Adéodat Thérien, o.m.i., M. Clovis Thérien vint, à la demande de celui-ci, s'établir dans cette région accompagné de la famille Phydime Joly, en 1908. Mme Corinne Joly sa soeur, l'a précédé de neuf jours dans la tombe. Son épouse mourut le 4 décembre, 1960.

Il naquit à Ste-Anne des Plaines, Québec. Il fit des études brillantes au Séminaire de Ste-Thérèse, Québec, et quatre ans de théologie. Il vint s'établir sur un "homestead" un mille au nord et un mille à l'est de St-Paul. Il fut un des pionniers, qui en 1909 se tinrent en ligne toute une nuit au bureau des terres à Edmonton quand le district fut ouvert aux blancs, pour y enregisterer son quart de section.

En 1910, il devint Maître de Postes à St-Paul. Après 40 ans, d'un service assidu et parfait, il dut prendre sa retraite le 31 décembre 1949. D'ailleurs, à cause de son âge avancé, la besogne lui était devenue trop lourde. Le ministre des Postes à Ottawa, par l'intermédiaire de son inspecteur d'Edmonton, E.H. Mitchell, lui donna un témoignage éclatant de bon et fidèle serviteur.

Les citoyens de St-Paul regrettèrent ce départ ayant toujours reconnu en lui un Maître de Poste dévoué, accueillant et d'une parfaite courtoisie. Il eut la gloire d'avoir été un homme de devoir et de laisser à son fils, Lionel, qui lui succède, un héritage précieux. Il retourna à son foyer avec l'immense satisfaction d'un devoir parfaitement accompli.

Il tint à différents temps, les positions de Président et de Secrétaire de la commission scolaire, Président de la St-Jean-Baptiste, etc. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Trois fils et quatre filles lui survivent: Lionel de St-Paul, Joseph de Gravelbourg, Emile et Mme Cécile Ouimet d'Emonton, Mme Alberta Cyr de St-Paul, Mme Claire-Anna Therrien et Mme Eva Beauregard de Vancouver. Il laisse aussi 23 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles eurent lieu en la Cathédrale de St-Paul le 23 avril, où la veille, les prières furent récitées, ses restes ayant été transportés du Salon funéraire. M. le curé Fernand Croteau fut l'officiant aux deux occasions. Il fut enterré au cimetière Holy Cross à Edmonton d'où il attendra la Résurrection en compagnie de sa chère épouse.

Message des enfants: Maintenant il n'est plus. Escorté par les âmes des ses parents et de ses nombreux frères et soeurs qui l'ont précédé, il a dû faire une entrée triomphale dans le royaume des élus.

Lorsque pour nous aussi, ses enfants, le soleil s'éclipsera à l'horizon de notre existence éphémère et que nous serons à la veille d'entrer dans l'inconnu de l'éternité, il refera le trajet du ciel à la terre pour remonter ensuite remettre au Créateur le dépôt commis à sa garde: l'âme de ses enfants.

St-Thomas d'Aquin

Baptêmes

Lisa-Marie, fille de M. et Mme Joseph Mercier. Parrain et marraine M. et Mme A. Mercier.

Michel-Paul, fils de M. et Mme Maurice Lapointe. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Dansereau de Beaumont.

Semaine Sainte

Les cérémonies de la Semaine Sainte se sont déroulées avec toute leur splendeur coutumière, en plus d'avoir été en français. Certaines d'entre elles ont été très touchantes et très inspiratrices. Tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à rendre ces cérémonies plus intelligibles et fructueuses méritent la reconnaissance de tous. Celui qui en mérite le plus c'est notre curé.

En visite

M. et Mme Paul Fontaine de New Westminster C.-B. étaient en visite, la semaine dernière, chez M. et Mme Pierre Bérubé et chez M. et Mme Marcel Gobeil. M. Paul Fontaine est le frère de celle-ci.

ST-JOACHIM

Nos sincères sympathies à la famille St-Martin qui vient de perdre son chef, M. Joseph St-Martin. Nous laissons au courrier de Legal de nous en parler longuement.

Les Dames de Ste-Anne désirent annoncer leur thé annuel au profit des vocations. Il aura lieu à la résidence de M. et Mme Lionel Tellier, dimanche le 2 mai, de 2 h 30 à 5 h 30. (10258-119e rue).

Confirmation

Dimanche le 25 avril, à la messe de midi et trente, Son Excellence Mgr Anthony Jordan, o.m.i., notre archevêque, donnait la confirmation à 36 enfants. Les marraines étaient représentées par Mme Andrew Cairnes, consul de Belgique; et les parrains par le juge André-M. Déchène.

Baptême

Le 25 avril eut lieu le baptême de Joseph Claude, fils de M. et Mme Joseph Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme André Bouchard.

Varia

Mme Thibault a eu la visite de sa fille de Calgary, Mme Hancock.

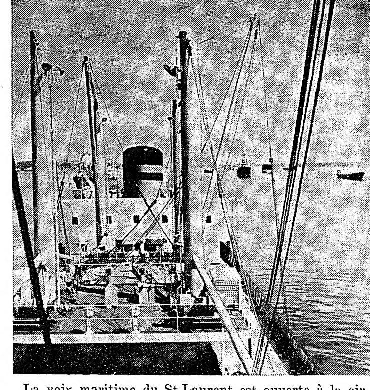
M. Pierre Benoit de Vancouver est en visite chez des amis à Edmonton.

Nos sincères condoléances à Mme Thibault à l'occasion du décès de son frère, M. Paul Lavoie de St-Boniface; à Mme Emile Ouimet pour le décès de son père, M. Clovis Thérien de St-Paul; à la famille Marcel Duport pour la perte de leur fils Guy; aussi à Mme Lionel Mageau pour le décès de sa mère Mme Hynef.

Du même coup nous perdons notre bon Père Curé et notre Père vicaire: le Père Bidault restera à St-Joachim mais cédera la cure au R.P. Georges Chevrier ci-devant curé de St-Albert; le Père Joly va prendre charge de la mission du Lac St-Anne. Notre prière reconnaissante les accompagne tous les deux, et nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau pasteur.

Remerciements de la famille Duport

M. et Mme Marcel Duport, Mlle Jeannette Duport, désirent remercier les Révérends Pères Oblats de St-Joachim, les Révérendes Soeurs, les médecins et le personnel de l'Hôpital Général; les Révérendes Soeurs, les gardes-malades et le personnel de l'Hôpital St-Joseph; ainsi que tous les amis qui ont offert des messes, des prières, des fleurs, et manifesté leur sympathie pour leur cher disparu, Guy Louis Duport.



La voix maritime du St-Laurent est ouverte à la circulation, connaissant des progrès sensibles d'une année à l'autre. L'an dernier, 39 millions de tonnes y furent transportées, il y en aura plus de 40 millions cette année.

BONNYVILLE

Nous apprenons que M. Josaphat Hamel, qui fut propriétaire d'une boucherie très prospère depuis 1929, se retire des affaires. Ses deux fils Réginald et Joffre lui succèdent. Ils devraient bien réussir eux aussi, car ils sont travailleurs, habiles et populaires.

M. Hamel fut conseiller municipal depuis 1937. Il fut des promoteurs de la Compagnie de Gaz de Bonnyville organisée en 1928, et est un de ses principaux actionnaires. Voilà une entreprise dont Bonnyville s'enorgueillit à juste titre.

M. et Mme Hamel ont toujours été paroissiens et citoyens exemplaires en tout. Ils ont élevé une famille très distinguée qui fait son chemin: Raymond est un des grands officiers de Swift à Régina — Gaston tient une épiceriе-boucherie à Cold Lake — Laurier achève sa pédagogie à l'université — Réginald et Joffre continuent l'entreprise de leur père — Georgette se prépare à devenir institutrice bilingue.

Futurs mariages: Maurice Desnoyers à Lucie Michaud; Raoul Lapointe à Minnie Odowichuk.

Avec grand plaisir nous avons vu Mlle Olive Roberge qui se remet lentement d'un très fâcheux accident survenu à Westlock. Elle reprendra bientôt son emploi à la banque.

Une quincaillerie Marshall-Wells s'élève présentement à l'endroit de l'ancienne pharmacie Ferby.

Nous désirons féliciter M. et Mme Alphonse Brosseau qui ont fêté leurs noces d'or à Edmonton, le jour de Pâques. Ils ont eu sept enfants, tous très populaires dans la région.

Natif de St-Albert, M. Brosseau est dans les affaires depuis plus de 50 ans. Il fut mêlé aux questions scolaires et politiques à peu près toute sa vie.

Un grand nombre de parents et d'amis, surtout des années passées, se réunirent pour revivre les joies et les ennuis d'autrefois.

Lors de la convention libérale qui choisit M. Hunter, il y eut de très beaux discours, particulièrement du docteur Bugeaud, de Sylvain Lefebvre, l'hon. Hays, le député Maccagno.

PORT-ALBERNI

. . . en alerte

L'école catholique des municipalités de Port Alberni et d'Alberni est à court de professeurs. On en demande pour les cours suivants:

JUNIOR HIGH (secondaire): pour l'anglais, les mathématiques, les sciences et la culture physique.;

ELEMENTAIRE: pour grades 4 à 6;

PRIMAIRE: pour grade 1.

Préférence sera donnée aux instituteurs et institutrices parlant anglais et français. Les salaires seront sur un pied d'égalité avec ceux payés dans les écoles publiques, pour ceux possédant un certificat du B.C. et suivant les années d'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs requêtes aussitôt possible à

M. J. Watkin,
303, Patrician Manor,
817, rue Anderson North,
PORT ALBERNI, B.C.

LAFOND

Les belles cérémonies de la semaine sainte se son déroulées d'une façon très impressionnante, mieux comprises et appréciées à présent qu'on emploie une langue vivante. La participation a été très active et très belle.

Chose nouvelle pour nous, nous avons eu deux baptêmes à la cérémonie de la Vigile Pascale. Les deux nouveaux chrétiens sont Ronald Albert, fils de M. et Mme Jules Journault, qui eut pour parrain et marraine ses frère et soeur aînés, Albert et Suzanne; et Michel Emile, premier-né de M. et Mme Josaphat Malo, qui a ses grands-parents comme parrain et marraine, M. et Mme Emile Malo.

Samedi le 24 avril était l'anniversaire de naissance de M. René Désaulniers. Les enfants choisirent ce jour pour marquer le 50e anniversaire de mariage de leurs parents. Au cours de la messe célébrée par M. le curé Tellier, les jubilaires renouvellèrent leurs engagements. Un banquet suivit, avec gateau splendide comme centre d'attraction. Monsieur le curé félicita les jubilaires et leur présenta ses voeux, de nombreux cadeaux furent présentés par les enfants, petits-enfants, au nom de la foule. Un beau cadre, contenant la bénédiction spéciale du Pape, a été très apprécié. Parmi la nombreuse parenté présente, il faut nommer la mère de Mme Désaulniers, Mme Guénette. Quoique bien faible, elle a pu venir jouir de la fête pendant quelques heures.

Le banquet fut suivi d'une soirée dansante qui réunit parents et amis de loin à la ronde. Tous se sont bien amusés et espèrent revenir fêter beaucoup d'autres anniversaires avec cet heureux couple.

Nos Religieuses ont profité du congé de Pâques pour faire leur retraite annuelle à Edmonton.

M. le curé a également pris une courte vacance pour aller visiter ses parents.

M. et Mme Germain Lafrenière ont vendu leur terre et son déménagés à St-Paul. Nous regrettons de le voir partir. Par contre nous souhaitons la bienvenue à la famille qui les remplace, M. et Mme Raymond Lacombe qui nous viennent de St-Paul.

Remerciements

Mme J. St-Martin et sa famille remercient tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathies, offrandes spirituelles, offrandes de fleurs, et pour tout autre service rendu dans la cruelle épreuve qui vient de les frapper.

LEGAL

Deux décès

Mme Jean Tieulié

Le 29 mars eut lieu l'enterrement de Mme Jean Tieulié (née Marie-Ange Lachance). Elle naquit à Cookshire, Québec, en 1909. En 1919, la famille Lachance vint s'établir sur une ferme à Vimy.

Pleurent sa perte, son époux, Jean; cinq fils, Maurice de Vancouver; Jean-Louis, Roger, Paul et Gérard de Legal; trois filles, Mmes F. Cole et Lorraine Park d'Edmonton, Suzanne de Legal; six soeurs et deux frères.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé Primeau, assisté des abbés Houde et Ricard.

A la famille si cruellement éprouvée, nos sympathies les plus sincères.

Mme Mélanie Deslauriers

Après une longue maladie, Mme Mélanie Deslauriers rendit son dernier soupir le 8 avril. Elle demeurait au Foyer Youville depuis plusieurs années.

Elle naquit à St-Hilaire, Québec, le 13 avril, 1870. M. et Mme Deslauriers arrivèrent dans l'Ouest le 8 mai, 1909, avec leurs quatre enfants. Ils se sont établis sur une ferme à cinq milles à l'est de Legal. Mme Deslauriers était membre des Dames de Ste-Anne depuis la fondation de la Confrérie de Legal.

Son époux M. Alexandre Deslauriers, est mort en 1934, ainsi que son fils, Achille, en 1938. Elle laisse pour pleurer sa perte deux fils, Camille et Rémi de Legal, et quatre filles: Révérende Soeur Deslauriers (Marie-Anne) Soeur Grise; Mme Achille (Aurore) Létourneau de Shoal Creek; Mme Amédée (Bernadette) Brisson d'Edmonton et Mme Roger (Maria) Cyr de Legal. Mme Mélanie Deslauriers laisse aussi trente-trois petits-enfants et trente-trois arrière-petits-enfants.

La messe funèbre a été chantée le 12 avril par le Révérend Père Langevin, o.m.i., cousin de la défunte, avec comme diacre M. l'abbé Primeau, curé de la paroisse et M. l'abbé Houde agissait comme sous-diacre.

Les petits-fils de Mme Deslauriers, Rémi, Claude, Guy Cyr, servaient la messe avec un jeune compagnon Raymond St-Martin.

André et Gérard Deslauriers, Normand et Bertrand Cyr, Rémi Brisson et Réal Létourneau, encore petits-fils de celle qui nous a quittés portaient le cercueil.

Mme Deslauriers était une pionnière de Legal, et avec les premiers venus, elle repose dans le cimetière de notre paroisse en attendant le jour glorieux du grand réveil.

Nos sympathies à la famille.

* * *

Prompt rétablissement à M. Jean Tieulié qui est revenu d'un séjour à l'hôpital.

N'oublions pas le concours de chansons pour Fête au Village. Il se terminera le 15 mai.

FORT-KENT

Baptêmes

Joseph Noel, fils de M. et Mme Maurice Régnier; parrain et maraine, M. et Mme Gérard Côté de Bonnyville.

Marie Lorraine Dianne, fille de M. et Mme Bernard Chartrand; parrain et marraine, M. et Mme Pierre Breau de Hinton.

Divers

Même si c'est chose du passé, nous tenons à remercier publiquement M. Laurier Levasseur et sa chorale de St-Paul pour le magnifique concert qu'ils nous ont servi le 11 avril. Nous espérons qu'ils reviendront encore. Bonne chance et beaucoup de succès avec tes jeunes, Laurier.

Beaucoup ont profité de la semaine de Pâques pour venir visiter parents et amis.

Remerciements

La famille Thérien de St-Paul, à l'occasion du décès de leur père Clovis Thérien, désire remercier les Révérendes Soeurs Grises et le personnel de l'hôpital Ste-Thérèse, le docteur Trottier, M. l'abbé Fernand Croteau, curé de la paroisse, MM. les Abbés Bussière et Lachance, le salon funéraire Park Dale, et tous les parents et amis qui ont manifesté leurs sympathies.

M. Joseph St-Martin, pionnier de Legal, est décédé

Mardi, le 13 avril, décédait paisiblement à l'hôpital Miséricorde d'Edmonton, M. Joseph St-Martin, à l'âge de 86 ans et trois mois.

M. St-Martin était né le 9 janvier 1879, à Arriège, France. A l'âge de neuf ans, il dut quitter ce pays pour aller résider en Argentine de l'Amérique du Sud, où il demeura jusqu'à l'âge de vingt ans.

En 1899, M. Joseph St-Martin fit route vers notre beau Canada et vint comme défricheur où est aujourd'hui situé le village de Legal.

En 1902, il épousait Marthe, Françoise Calage. Le mariage fut célébré par l'abbé Joseph Bouchard. Dix enfants naquirent de cette union.

En 1942, Marie-Rose, une de ses filles, le précédait dans la tombe. En 1948 Madame St-Martin rendit également son âme à Dieu.

Durant toutes ces années, M. St-Martin fut défricheur, cultivateur, agent de machines agricoles, membre de la commission scolaire, ainsi que maire de Legal pendant quelques années.

En 1949, après avoir épousé Mme Léger (Julienne) Roy, il se retira à la ville d'Edmonton pour y passer ses dernières années, en repos bien mérité.

Il laisse dans le deuil, son épouse, (Julienne), cinq garçons et quatre filles: Jean-Baptiste, Léon et Benoit de Legal; Lucien d'Edmonton; Louis de Valleyview; Mme Jules (Marguerite) Baert et Mme Albert (Antoinette) Lachance d'Edmonton; Mme Maurice (Bernadette) Vaugeois de St-Albert et Mme Elphège (Blanche) Bédard de Kelowna, B.-C., ainsi qu'une soeur Mme Benoit Baert d'Edmonton. Il laisse également 46 petits-enfants et 78 arrière-petits-enfants.

M. l'abbé Georges Primeau, curé de Legal, a officié aux cérémonies funèbres, assisté des abbés Alcidas Ricard de Vimy et Alfred Houde, vicaire de Legal. M. l'abbé Bérubé assistait au choeur en esprit de fraternité.

On avait choisi les porteurs parmi les petits enfants: MM. Daniel, Roger, Rodney et Robert St-Martin, Jacques Vaugeois et Georges Lachance. Les enfants de choeur furent Raymond St-Martin, Donald Vaugeois, (tous deux petits fils) Albert St-Martin (arrière petit fils) ainsi que Georges Préfontaine.

Mme Léon Riopel touchait l'orgue.

La sépulture se fit au cimetière de Legal.

Mme St-Martin, accompagnée de Jean-Baptiste St-Martin et de Louis Roy (son fils) conduisait le deuil.

Connelly-McKinley dirigeaient les pompes funèbres.

Mme St-Martin et la famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté tant d'estime et de sympathie, soit en assistant aux prières à St-Joachim, soit en offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, ainsi que les dons au "Heart Fund".

Un merci de gratitude à la chorale: l'abbé Claude Préfontaine, Victor Douziech, Arthur Morin, Léonard Forcade, Nazaire Lessard, Normand Letourneau, Roland Préfontaine et Jean-Paul Roy (fils de Mme Joseph St-Martin).

Durant la vie comme à la mort un homme ne reçoit que ce qu'il mérite.

C'est une consolation de penser que ce décès a donné lieu à un ralliement de paroissiens et d'amis ainsi qu'une touchante réunion de famille qui va continuer de vivre dans la piété filiale et l'amour mutuel.

A la famille nos sympathies les plus sincères.

Une loi de la Saskatchewan — adoptée il y a 60 ans — portant que seul l'anglais peut être langue d'enseignement dans les écoles de cette province, est une loi injuste qui doit être modifiée.

Le Canada tout entier suit attentivement ce qui se passe en Saskatchewan, a-t-il dit, car cette province est en train de devenir le symbole des possibilités de bilinguisme au pays.

(Laurier Lapierre)

Annonces classées

PROFESSEURS DEMANDES

Le Conseil des Ecoles Séparées d'Edmonton sollicite des applications de la part de professeurs qualifiés pour tous les grades, à commencer au 1er septembre 1965.

Appliquez auprès de M. F.-E. Connelly, directeur du recrutement des professeurs, Ecoles Séparées d'Edmonton, 9607-106e rue.

Téléphone: 429-2751.

PROFESSEURS DEMANDES

Professeurs demandés pour l'école de Beaumont.

1 pour grade 3
1 pour grade 6
1 pour grade 7, 8 ou 9

Contactez:

L. Beaudoin, Principal.
Ecole de Beaumont,
Beaumont, Alberta.

(C30-6)

PROFESSEURS DEMANDES

St-Aubin S.D. no 24 — Chauvin, Alberta a besoin un maître ou maîtresse pour grades 4 - 5 - 6 - enrollement — 22.

Commençant 1er Sept. 1965 - Salaire

3000	3600	4200
4700	5600	6600

Chauvin est un village bilingue.

Ecrire à R. Delemont, Chauvin, Alberta. E-30-6

MAGASIN A VENDRE

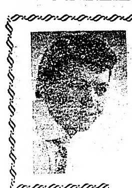
Magasin général avec chiffre d'affaires de $50,000. En plus, revenu supplémentaire de $100.00 par mois provenant d'agences.

Résidence à même le magasin. Bâtisse, stock et fournitures $18,000. Ecrivez casier 27, La Survivance. 23-6-65

ATTENTION INSTITUTEURS CATHOLIQUES

Intéressés à nos écoles et ayant l'équivalent de l'immatriculation sénior de l'Alberta et au moins une année de formation pédagogique (y compris Observation et Pratique) gagnée avant Sept. 1962 ou bien deux ans après cette date, écrivez-nous pour plus de détails. Notre salaire de base, c.à.d. pour une année de formation professionnelle sans aucune expérience, quoique différent pour chaque commission scolaire, est d'environ $3100.00, mais monte vite jusqu'à $11,000.00 par an. Pour plus d'informations, écrivez à:

Rév. C. Kinderwater,
11328-100 Avenue,
Edmonton, Alberta.



SALUT, les copains!

"Salut les copains"

Cette nouvelle rubrique à laquelle je suis assigné, et qui paraîtra dorénavant toutes les semaines, touchera à peu près tous les domaines. Il s'agit en quelque sorte pour moi de passer au crible les principales activités artistiques et autres ayant lieu en Alberta.

Récemment CHFA inaugurait le second concours de "La Voix d'Or". Ce concours détermine le meilleur chanteur parmi les annonceurs de CHFA. Evidemment, je dois dire ici, que ce ne fut pas chose facile pour les "gars" d'enregistrer à l'aide d'un disque, car dans la plupart des cas la tonalité des chansons était trop haute ou trop basse et j'en ai vu plus d'un qui en ont sué un coup, avant de pouvoir présenter quelque chose de potable. Vous savez d'ailleurs qu'un montant de $75 sera tiré au hasard, parmi les lettres reçues et la pige s'effectuera dans le courrier de l'annonceur qui aura recueilli le plus de vote mais un détail très important, il ne faut pas oublier de mentionner le nom du commanditaire de votre chanteur préféré. Bonne chance à tous sans oublier les "GROSSES VEDETTES" de ce concours les: Jacques Boucher, Paul Primeau, Normand Fontaine, Tharcisse Forestier, André Rouleau et . . . moi-même.

Quelques nouvelles pêle-mêle: L'ensemble S.L.C. de "Salut les copains" s'est trouvé une appellation qui respecte le bilinguisme puisque ce nom se prononce très bien dans les deux dangues: LES CARAVELLES. Notons que les Caravelles ont été invitées à donner un spectacle au Sportex samedi le 8 mai à l'occasion de la 16è Cabane à sucre annuelle.

Ici, je m'arrête, car je suis encore sous l'effet du baptême journalistique . . . mais je tiens ma plume bien chaude pour la semaine prochaine.

Robert Dupont.

Chorales du Canada français

vendredi, 30 avril, 9 p.m.

Les amateurs de musique chorale seront heureux d'entendre une des principales chorales du Nouveau-Brunswick, celle du collège Notre-Dame d'Acadie, à Moncton.

Formé d'une trentaine de jeunes filles, de douze à dix-huit ans, cet ensemble vocal est dirigé par Soeur Marie-Lucienne, de la congrégation Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, une personnalité marquante du monde musical de l'Acadie; Soeur Marie-Lucienne a formé beaucoup de musiciens de la région du Nouveau-Brunswick. C'est sous sa direction que cette chorale a gagné plusieurs prix dans les festivals de musique de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et de Moncton.

A l'émission **Chorales du Canada français**, le vendredi 30 avril à 9 h à 9 h 30 du soir, le choeur féminin du collège Notre-Dame chantera des motets de la Renaissance et des chansons de folklore: citons en particulier **Oculus non vidit** et **Expandi manus meas** de Roland de Lassus; **Laetentur ceali** de De Witt; **Il était une fois** d'Eric Bovet et **A la claire fontaine.**

Dis-moi ce que tu conduis et je te dirai qui tu es

Les prochaines émissions de la série radiophonique **Est-ce ainsi que les hommes vivent** pourraient s'appeler **Est-ce ainsi que les hommes conduisent . . . et se conduisent au volant?** puisqu'il sera question d'automobile.

Ces émissions seront diffusées du 26 au 30 avril inclusivement, à 10 h 30 du soir, au réseau français de Radio-Canada. La première émission de cette série nous présentera les Parisiens au volant vus par un Français de 42 ans et par un Québécois, M. Yves Robillard. Cette demi-heure sera entendue le lundi. Le lendemain, mardi, un vendeur d'automobile, J. Jacques Altaras, parlera de la vente et de l'achat d'une automobile. Le mercredi 28 avril, Lizette Gervais et Jean-Paul Nolet, animateurs de la série, inviteront le journaliste Jacques Duval à nous entretenir de courses d'automobiles. L'émission du jeudi, plus fantaisiste, s'intitulera **Dis-moi ce que tu conduis et je te dirai qui tu es?** L'invité sera Vittorio. Enfin, le vendredi 30 avril, le réalisateur Michel Chalvin nous proposera une émission intitulée **Eva au volant.**

La personne qui ne lit pas n'apprend rien de plus QUE LA PERSONNE QUI NE SAIT PAS LIRE!

5.000 w. Nos Programmes 680 k.c.

Lundi au Vendredi

- 6.50—ouverture
- 6.55—Nouvelles
- 7.00—Chez Miville
- 7.28—Manchettes
- 7.30—Chez Miville
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Sports
- 8.10—Prière du matin
- 8.18—Radio-réveil
- 8.28—Manchettes
- 8.30—Radio-réveil
- 8.45—Auj. dans l'histoire
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Avec Simone
- 9.10—La Rigodon
- 9.45—Propos, fantaisies, chansons d'autrefois
- 10.15—Témoignages
- 12.30—Journal agricole
- 12.45—Vie de femmes
- 1.30—Partage du jour
- 2.00—A nous, mesdames
- 3.05—A nous, mesdames
- 4.45—Salut les copains
- 5.45—Radio actualités au jour le jour, sports, nouvelles
- 5.50—Chronique sportive
- 5.55—Nouvelles
- 6.00—Les plus belles voix
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Sports
- 6.10—Les plus belles voix
- 6.45—Chapelet
- 7.00—30 minute d'infor.
- 7.30—(selon le Jour)
- 10.00—Prog. ukrainien
- 10.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 11.00—Sous l'abat-jour
- 11.55—Radio-ouest
- 12.05—Pensée du soir Fin des émissions

Lundi:

- 1.30—Les souris dansent
- 7.00—Le Clavecin
- 7.15—Serenade
- 7.30—Revue des arts et des lettres
- 8.30—Sur toutes les scènes

Mardi:

- 1.30—Entretiens chansons
- 7.00—D'amour et de chansons
- 7.30—Petit ensemble vocal
- 8.30—Regards sur le Canada français
- 9.00—Concerts sym.

Mercredi:

- 1.30—Les souris dansent
- 7.00—Toute la gamme
- 7.30—Serenade
- 8.30—Concert du mer.

Jeudi:

- 1.30—Entretiens chansons
- 7.00—Temps de ref.
- 7.30—Récital d'orgue
- 8.30—Petites symphonies
- 9.15—Paysages et musique
- 9.30—Place publique

Vendredi:

- 1.30—Les souris dansent
- 7.00—Toute la gamme
- 7.30—Chasse a l'Inconnu
- 8.30—Petit concert
- 9.00—Chorale du Canada français
- 9.30—Serenade

Samedi:

- 6.50—Ouverture
- 6.55—Nouvelles
- 7,30—Nouvelles
- 7.00—Musique en tête
- 8.05—Sports
- 8.10—Prière du matin
- 8.18—Musique en tête
- 8.28—Manchettes
- 8.45—Auj. dans l'histoire
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Par un beau samedi
- 10.00—Nouvelles
- 10.02—Vos souhaits
- 10.30—Beau samedi AM
- 11.00—Radio-journal
- 11.10—Par un beau . . .
- 11.15—Vers demain
- 11.30—Par un beau . . .
- 12.00—Angélus
- 12.02—Musique en dinant
- 12.15—Nouvelles
- 12.25—Sports
- 12.30—Rivière-la-paix vous invite
- 1.30—Visite chez les Chansonniers
- 2.00—nouvelles
- 2.02—Salut les copains
- 3.00—Radio-journal
- 3.05—Salut les copains
- 3.58—Nouvelles
- 4.00—Prog. italien
- 4.30—Musique pour tous les goûts
- 5.00—Radio-journal
- 5.10—Musique pour tous les gouts
- 5.55—Chronique sportive
- 6.00—Radio-journal et reportage
- 6.30—N.H.L.
- 8.45—Samedi soir avec Paul
- 10.00—Prog. ukrainien
- 10.30—Samedi soir avec Paul
- 12.00—Nouvelles

Dimanche:

- 8.55—Bonjour
- 9.00—Nouvelles
- 9.02—Prog. Cris
- 9.30—Ballade musicale
- 10.00—Météo
- 10.02—Ballade musicale
- 10.30—Terre Nouvelle
- 11.00—Messe dominicale
- 12.00—Musique en dinant
- 12.15—Nouvelles
- 12.25—Sports
- 12.30—Vie croissante
- 12.45—Musique en dinant
- 1.00—Prog. italien
- 2.00—Prog. hollandais
- 3.00—Prog. polonais
- 3.00—Prog. allemand
- 4.30—Heure du rosaire
- 5.30—Opéra du dimanche
- 8.00—30' d'infor.
- 8.30—Cabaret du soir
- 10.00—Prog. ukrainien
- 10.30—Terre nouvelle
- 11.00—Sous l'abat-jour
- 12.00—Nouvelles et sports sports
- 12.05—Recueillement Fin des émissions

Roger Garand

De l'université.... à l'ascenseur

par Gisèle Théroux

Vous souvenez-vous de l'émission radiophonique intitulée **Radio-Carabins** qui a fait se tordre de rire le Canada francophone tout entier pendant dix ans? Il en était la vedette. C'est aussi un Scorpion, selon le Zodiaque. Connu également comme scripteur, comédien et cinéaiste, il est aussi garçon d'ascenceur. Pas dans la vie, bien sûr, mais tous les lundis soir, à 8 h 30, dans le téléroman de Marcel Dubé **De 9 à 5.** Vous avez deviné? C'est Roger Garand.

Dans sa petite cage de métal, tout au long de ses promenades verticales, Antoine (c'est le nom du personnage) a développé une philosophie qu'il déploie au fils des heures et des jours et dont il fait bénéficier les usagers de son ascenseur. Lors d'une récente émission, il fallait l'entendre dire à Richard, l'amoureux invétéré; "Tu es né sur le plancher des vaches, redescends de tes nuages!"

— Vous amusez-vous dans vos rôles seulement, où les jours de pluie aussi?

— Bien sûr. Je trouve facilement aux choses, aux gens et aux incidents de tous les jours un côté amusant même s'ils n'en ont pas!

— Qu'est-ce qui vous amuse le plus?

— Voir les hommes aux prises avec une situation imprévue, un peu farfelue . . . qui les embarrasse!

— Tout ce qui est humain vous intéresse par suite, sans doute, de vos études de psychologie?

— Par tempérament aussi. L'humain m'intéresse. Les sciences occultes. Et la graphologie. Et la psychiatrie. J'aime beaucoup observer. Dans le fond, je suis un timide. vous saxez.

— .... ?

— Oui, je suis timide. Tenez. Au début de ma carrière, par exemple, je raffolais des rôles de composition. J'avais alors l'impression d'être camouflé; même derrière une simple moustache, je me sentais à l'abri. Bien sûr, avec le temps et l'âge (!) je la maîtrise mieux, ma timidité.

— Depuis quelques années, vous vous consacrez surtout au travail de scripteur, n'est-ce-pas?

— Oui. Cette année, j'ai rédigé les textes de la série **Pleins feux, la Boîte à surprise** et quelques émisions de **Rue de l'Anse.** J'ai aussi adapté des textes pour la radio.

— Avez-vous de la discipline dans votre travail?

— Oui, il m'est facile de travailler tous les jours, mais je ne puis tolérer de mouvement autour de moi. Je m'enferme dans mon bureau, stores baissés, lumière atténués. Je pourrais rester ainsi pendant des jours.

— Vous avez bifurqué à maintes reprises, au cours de votre carrière; cela dénote-t-il chez vous de l'instabilité ou du dilettantisme?

— Je suis Scorpion, ne l'oubliez pas. Je ressens souvent, et d'une façon impérieuse, le besoin de tout briser et de recommencer ailleurs. Fantaisie scorpionnesque.

— Reviendrez-vous sur les planches, ou bien le travail de scripteur vous retiendra-t-il?

— Je pense que je poursuivrai ce travail diversifié; un peu de théâtre, un peu de télévision, et des textes.

Au cours de cette carrière en mouvement, Serge Garand a trouvé le moyen de faire deux séjours en Europe, où il a étudié avec Jean Valcour. Il a participé, aussi, comme cinéaste, aux films les plus importants tournées au Canada.

Roger Garand est Montréalais d'origine. Il va dans la vie en vivant un slogan qui lui accorde beaucoup de liberté à lui et aux autres: VIVRE ET LAISSER VIVRE. Voilà l'aspect important de sa philosophie. En constatant les divers domaines où se déploie son activité, il nous vient à l'esprit la réponse que Paul Claudel fit, un jour, à un journaliste qui lui parlait de ses deux carrières menées de pair: "Il vaut mieux avoir deux cordes à son arc que pas de corde du tout à sa lyre".

Le chapelet à CHFA

MAI

1—Paroissiens, cathédrale de St-Paul
3—Srs Grises, Foyer Youville
4—Famille Henri Desnoyers, Morinville
5—Famille Irénée Turcotte, Edmonton
6—Famille Ernest Genest, Edmonton
7—Famille Pierre Moret, Edmonton
8—Famille Irenée Préfontaine, Edmonton
10—Famille Armand Brien et fils, Falher
11—Famille Lionel Tellier, Edmonton
12—Famille Lionel Chalifoux, Falher
13—Famille de Mme M. Laflèche, Edmonton
14—La Compagnie de Gaz, Bonnyville
15—Famille de Mme Laurent Morin, Edmonton
17—Famille Rosaire Hébert, St-Albert
18—Famille Gilbert Gauthier, Donnelly
19—Familles de Ducharme Motors, Bonnyville
20—Paroisse de St-Albert
21—Employés de l'Hôpital du Sacré-Coeur, McLennan
22—M. le curé et les paroissiens, Guy
24—Famille de Mme Maius Blanchet, Falher
25—Employés de la Miséricorde
26—Cercle local de l'A.C.F.A., Edmonton
27—Paroisse de Legal
28—Paroisse St-Joachim
29—Employés de l'Hôpital Général
31—Vieillards du Foyer Youville

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

FILM...

FALL OF THE ROMAN EMPIRE
Adultes et adolescents

Américain 1963 — 188 min. Ultra Panavision, Technicolor, réalisé par Anthony Mann avec Stephen Boyd, Sophia Loren et Christopher Plummer.

Sentant la mort venir, l'empereur Marc Aurèle désigne comme son successeur le général Livius au détriment de son fils Commode; il meurt sans rendre son choix public, donc Commode est proclamé empereur. Il commence par mettre a bas tout le travail positif de son père. Livius s'oppose à tous ces agissements et un combat s'engage entre ces deux hommes. Livius est vainqueur mais il refuse la couronne impériale.

En grande ligne ce film reste fidèle à la vérité historique. Il est présenté de façon qui le rend accessible même au grand public. Le tout est animé par des acteurs de grande classe.

Appréciation morale: Le recul historique atténue la portée des violences et de certains déréglements. La présence des personnages nobles donne une valeur positive, pour adultes et adolescents.

* * *

ALL THE WAY HOME.
Adultes et adolescents.

Américain 1963, 103 min. Drame familial réalisé par Alex Ségal avec Robert Preston, Jean Simmons et Micheal Kearney d'après le roman The Death in the Family, de James Agee.

En 1915 a Knoxville au Tennessee deux jeunes époux Jay et Mary vivent un profond bonheur avec leur petit garçon Rufus. La vie leur sourit; mais tout change le jour que Jay meurt dans un accident d'auto. D'abord incrédule puis désemparée Mary vient a accepter la situation et faire comprendre a Rufus le sens de la mort, de la vie éternelle qui la suit. La venue prochaine d'un bébé et l'explication du mystère de la vie a son garçonnet ramene le courage dans les coeurs et rapprocheront d'avantage la mère et l'enfant.

L'Adaptation de cet excellent roman est vraiment remarquable. La chaleur humaine, la mélancolie sont rendus dans un scénario plein de subtilité et de délicatesse. Les acteurs sont de premier ordre.

Appréciation morale: Ce film met en relief l'amour congugal et familial et le sens chrétien de la vie et de la mort.

Adultes et adolescents.

pas de tabac à l'école

Vancouver — Mike Rudolh, âgé de 14 ans, ne pourra retourner en classe tant qu'il n'aura pas été corrigé à coups de couroie.

La commission scolaire a décidé que l'enfant ne pourra pas non plus fréquenter aucune école de la ville jusqu'à ce qu'on lui ait "réglé son compte" pour avoir fumé sur le terrain de l'école.

M. Arthur C. Rudolh, le père de l'adolescent, a déclaré qu'il corrigera luimême son enfant. Il ne veut pas que l'école s'en occupe "parce que la cigarette est l'affaire des parents".

Qu'ont mangé les Canadiens en 1964? — Per capita, 78.8 livres de boeuf, 51.9 livres de porc, 7 livres de veau.

club du président

aide la parole publique et l'art oratoire;
ses réunions commencent à 6 hres et finissent à 8 hres;
la cotisation: chacun y paie son souper.
pour information, signalez:
le président, Me W. J. Stainton (488-3837)
le directeur des programmes, M. Paul Doucet (433-1370)

prochaine assemblée :

Mardi, le 4 mai 1965 au cafetéria du Financial Building

au programme :

- **Discours préparés :**
  Président: M. Maurice Bilodeau
  M. Joulin
- **Discours-éclairs :**
  Président: M. Raymond Tellier
- **Grand critique :**
  Me Lionel Tellier
- **Grammairien :**
  Me Guy Fontaine

BIENVENUE A TOUS!



Ce qui est tracas pour les adultes, peut être un jeu pour les enfants. Les adultes ont mis des heures et des jours à empiler des sacs de sable pour endiguer les flots montants de la Rivière Rouge, en prévision de la menace d'inondation qui a déjà gravement affecté Morris et Emerson, au sud de Winnipeg. Les enfants se rendent voir ce qui se passe, ils laissent là tricycles et le fourbis, et prennent ces sacs comme lieu d'observation pour voir la rivière devenir plus large.

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 3 au 7 mai)

LUNDI: Jean Galot, S.J., "Hallelou" (Luc Romanne

MARDI: Marcel Marcotte, S.J., "Les maris autoritaires."

MERCREDI: Henri-M. Guindon, S.M.M., "Il est venu chez nous."

JEUDI: Guy Poisson, P.S.S., "Le mariage civil est-il souhaitable?

VENDREDI: Monseigneur Sales (Brésil) "Je crois à la révolution de l'amour"

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 7h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

La grève des écoliers de Saskatoon, un pas vers la reconnaissance des minorités françaises ?

Une grève scolaire cruciale

(La Liberté et le Patriote)

La grève scolaire qui s'annonce à Saskatoon peut paraître de peu d'importance, car elle n'implique qu'une poignée de parents et ne cherche que des buts assez modestes. La réclamation des parents ne porte en effet que 16 noms, tous membres d'une même paroisse. Officieusement l'on sait que les enfants qui pourraient bénéficier d'une victoire fréquentent trois écoles et sont au nombre d'environ une cinquantaine. La grève a été organisée aussi de façon à ne pas trop brusquer les routines, car le congé de Pâques interviendra avant que la question du retour en classe ne se pose. On espère évidemment une solution ou au moins une promesse de solution pendant ces vacances.

Mais la question qui a été soulevée n'est pas du tout négligeable. On remarquera d'abord que les écoles en litige dépendent de la commission des écoles séparées, c'est-à-dire, dans ce cas, des catholiques élus par le peuple. Au sens strict, l'autorité ecclésiastique ne peut pas intervenir directement dans la décision, mais pratiquement à la longue elle peut avoir à énoncer des principes et à aviser les commissaires comme catholiques pratiquants sur le sens de leurs devoirs. En tout cas, c'est le point qui frappe d'abord, une controverse entre catholiques, et on conçoit mal comment l'un ou l'autre des groupes intéressés peut réclamer justice de la majorité anglaise et protestante dans l'Ouest si, entre eux, le souci de la justice ne règne pas.

Selon la loi dans cette province cinquantenaire on peut enseigner le français pendant une heure, mais à condition que la commission scolaire locale y pourvoit par résolution. Sur ce point la commission des écoles séparées de Saskatoon ne fait pas son devoir, car tout a été fait pour le rendre possible.

Sur d'autres points la commission serait aussi en faute, surtout par manque d'initiative après des autorités provinciales, et de deux façons. Premièrement, les parents demandent non seulement du français, en conformité de la loi provinciale, à savoir la lecture la grammaire et la composition françaises, mais, en plus, la conversaton française. Probablement, quand on a spécifié dans la loi les trois formes de l'enseignement français, on a voulu garantir ce mininum, mais on ne voit pas pourquoi la commission scolaire ne pourrait pas se servir d'un peu de jugement pour permettre l'équivalent de ces trois formes, c'est-à-dire la conversation, dans les premières années scoaires. Au moins le ministre doit pouvoir régler une telle question sans amender la loi.

En deuxième lieu, on demande l'enseignement du catéchisme en français. Sans vouloir comparer l'importance relative des buts que poursuivent les parents grévistes, on ne peut pas concevoir qu'une commission scolaire catholique puisse se servir d'une loi évidemment restrictive pour refuser l'usage de la langue maternelle aux enfants qui apprennent la religion catholique. Les demandeurs *ont bien fait ressortir le lien* nouveau entre catéchèse et liturgie, de nos jours, mais qu'ils soient réduits à s'exprimer ainsi dépasse les bornes. Même au Manitoba, l'enseignement de la religion est permis dans les écoles publiques neutres dans la langue maternelle.

Nous avons dit, plus haut, que cet incident revêt une importance non négligeable. Il cherche exactement dans le domaine scolaire entre catholiques, ce que l'Eglise cherche pour elle-même dans le monde entier. On appelle ça, familièrement de l'oecuménisme entre catholiques, et les commissaires de Saskatoon feraient bien de lire le décret à ce sujet. Mais on peut voir aussi dans ce geste le commencement d'une solution d'un problème qui deviendra de plus en plus urgent, à savoir comment l'élément français qui s'urbanise comme tout le monde va pouvoir obtenir la reconnaissance de ses droits dans les villes, jusqu'ici occupées et dominées par les Anglais. Ce problème se pose avec acuité, non seulement en Saskatchewan, mais ailleurs où se trouvent les minorités, et il donne un poids encore plus urgent au principe pratique qui consiste à dire: donnez-nous ce que l'on vous donne au Québec. A Montréal, surtout, des adaptations ont été faites dans le passé et encore maintenant, afin que les écoles soient vraiment au service des parents qui portent la responsabilité prioritaire en éducation.

Inutile d'ajouter que si les provinces a majorité anglophone ne marchent pas, le Canada cessera de marcher aussi.

Les Canadiens français veulent être acceptés, non tolérés

Saskatoon. (PC) — Un professeur d'une université montréalaise a soutenu hier que les Canadiens français du Québec cherchaient présentement à acquérir une certaine dignité, besoin fondamental de chaque individu qui veut être acepté pour ce qu'il est vraiment.

M. Laurier Lapierre, professeur d'histoire à l'université McGill, avait pris la parole devant quelque 300 participants à un banquet d'anciens de l'université de la Saskatchewan.

Les Canadiens français veulent être acceptés et reconnus, et non tolérés. Ils veulent fournir leur contribution à l'évolution du Canada, a dit le conférencier.

Les habitants du Québec veulent être témoins de la réalisation du "rôle tant de fois répété que les Canadiens français peuvent obtenir et jouer au sein de la Confédération". La Confédération admet pourtant que les Canadiens, qu'ils soient d'origine anglaise ou française, dépendent les uns des autres s'ils veulent atteindre un haut idéal et même survivre.

"Ceux qui se font les propagandistes du séparatisme ou de toute autonomie provinciale absolue doivent aussi avoir à l'esprit que toute formule constitutionnelle qui minimise le pouvoir du gouvernement central pousse vers la gauche les aiguilles du temps, ce qui peut entraîner des résultats désastreux," a encore dit M. Lapierre.

Pourquoi cette grève scolaire:

pour obtenir du français et l'enseignement du catéchisme en français aux francophones

Un groupe de parents canadiens-français de Saskatoon ont retiré leurs enfants de l'école le 14 avril.

Ils veulent ainsi protester énergiquement contre l'article 203 de l'Acte scolaire de la Saskatchewan, et protester également contre le génocide culturel qui se commet et continue de se commettre depuis 60 ans dans cette province, sans espoir d'amélioration même en cette année jubilaire.

Cette décision est le résultat immédiat des refus réitérés de la Commission scolaire de mettre à la disposition des enfants canadiens-français les "miettes culturelles" qui leur sont pourtant accordées par la loi actuellement.

Antécédents

Depuis quatre ans déjà, le groupe canadien-français de Saskatoon fait des démarches réitérées pour obtenir une petite partie de l'heure de français autorisée par l'article 203 de l'Acte Scolaire. A l'automne 1963 ils obtinrent une demi-heure de français à la première année seulement, et après les heures de classe s'il vous plaît. Grand succès aux yeux de la Comission paraît-il.

Les parents réclamèrent pour septembre 1964 la demi-heure de français pour la deuxième année après les heures de classe. Puis, plus récemment ils demandèrent d'avoir à l'école l'enseignement du catéchisme en français pour leurs enfants de langue maternelle française. Refus. L'article 203 ne le permet pas!

Au comble de frustrations et comprenant une fois pour toutes que les méthodes de douceur et de négotiation n'avancent à rien, les parents en cause ont donc décidé de prendre les grands moyens dans le but d'alerter l'opinion publique, surtout chez leurs compatriotes de langue française d'un bout à l'autre du pays. C'est pourquoi ils ont retiré leurs enfants de l'école le matin du 14 avril, jusqu'à nouvel ordre.

Ils espèrent naturellement que toutes les provinces de l'Ouest se soulèveront d'un commun accord en vives protestations et démonstrations, afin de hâter la cristallisation du problème. Ils ont déjà alerté plusieurs paroisses canadiennes-françaises de la Saskatchewan, et ils ont reçu bonne promesse de démonstrations en plusieurs endroits. Ils comptent aussi que la population franco-manitobaine en fera autant, car le problème n'est pas un problème limité localement à Saskatoon, mais un problème national affectant toutes les provinces hors du Québec.

Donc ils aimeraient bien que se multiplient les déclarations de sympathie de toutes nos organisations de sympathie locales, les grèves dans les écoles, les marches sur les édifices du parlement de toutes les provinces et enfin, le plus de publicité possible afin que soit portée d'une façon intense à l'intention des législateurs l'"insatisfaction des minorités canadiennes-françaises du pays, plus particulièrement de l'Ouest canadien.

Il semble qu'à date il n'y eut jamais de démonstration de ce genre. Or, surtout à la lumière des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton et des récents mémoires présentés par l'Eglise unie, les I.O.D.E. l'Université McGill, des groupements divers de la ville de Toronto et autres, il semble que le temps est très opportun de démontrer à toute la population du pays que les Canadiens français sont mécontents de la situation qui leur est faite dans neuf provinces, et qu'il est temps d'insister pour obtenir une solution immédiate.

Loi scolaire

Voici quelques documents importants pour bien comprendre la situation dont il s'agit. Tout d'abord, la traduction de trois articles de l'Acte Scolaire de la Saskatchewan:

Article 203 — (1) L'anglais sera la seule langue d'instruction dans toute les écoles, et aucune langue autre que l'anglais ne pourra être enseignée durant les heures de classe (2) Quand la commission de quelque district scolaire adopte une résolution à cet effet, la langue française pourra être enseignée comme sujet pendant une période n'excédant pas une heure par jour comme partie du programme scolaire, et un tel enseignement comprendra la lecture française, la grammaire française et la composition française. (3) Là où la langue française est enseigné selon les clauses du paragraphe (2), les élèves qui ne désireront pas recevoir un tel enseignement pourront être profitablement occupés à un autre travail scolaire pendant qu'un tel enseignement est donné.

R.S.S. 1953, c. 169. s. 203.

Article 204 — (1) Aucun enseignement religieux, excepté ce qui est précisé ci-dessous, ne sera permis dans l'école de n'importe quel district de l'ouverture de la journée scolaire jusqu'à une demi-heure avant sa fermeture dans l'après-midi, après quel moment un tel enseignement peut être donné si permis ou désiré par la commission. (2) Il pourra cependant être permis par la commission de n'importe quel district d'ordonner que la journée scolaire c o m m e n c e .. par .. la .. lecture ou la récitation, sans commentaire ni explication, du Notre Père ou d'un texte choisi parmi les lectures bibliques prescrites pour cette fin par le ministre, ou les deux.

R.S.S. 1953, c. 169, s. 204.

Article 205 — N'importe quel enfant aura le privilège de quitter la salle de classe quand l'enseignement religieux commence tel que prescrit dans l'article 204, ou d'y demeurer sans prendre part à l'enseignement religieux qui est donné, si les parents ou les tuteurs le désirent ainsi. R.S.S. 1953, c. 169, ss 205.

Autres documents

Un deuxième document important, c'est une lettre de l'honorable George J. Trapp, ministre de l'Instruction publique en Saskatchewan, datée du 19 janvier 1965 et envoyée à M. Ernest Bourgault, de Saskatoon. En voici la traduction:

"Je désire accuser réception de votre lettre du 2 de ce mois. dans laquelle vous demandez si nous pourrions considérer favorablement la création d'un lycée français à Saskatoon.

"Je présume que vous pensez à une école secondaire française supportée par les fonds publics. Je doute beaucoup qu'il y ait assez de gens de langues française en Saskatchewan pour justifier une telle dépense. En Saskatchewan il y a plus de gens de langues ukrainiennes et allemande que de gens de langue française, Ils réclameraient un semblable traitement, sans aucun doute.

"J'ai pensé à votre requête avec très grand soin et je suis de l'opinion qu'une telle école en Saskatchewan créerait des divisions et engendrerait des dépenses que nous ne pourrions pas justifier."

Voici maintenant le texte d'une résolution envoyée par des parents canadiens-français à M. G. T. Molloy, secrétaire-trésorier de la Commission des Ecoles Séparées de Saskatoon, le 15 février dernier:

"Vu que le Concile a réaffirmé le droit qu'a chacun de prier dans sa propre langue, et lui donne de l'extension dans la nouvelle liturgie qui commencera le 7 mars 1965;

"Vu que nos enfants des années élémentaires participent avec difficulté à la vie religieuse de la paroisse, parce que la religion leur est enseignée dans une langue et qu'ils la pratiquent dans une autre;

"Vu que nous avons l'approbation de principe de Son Excellence Mgr Francis J. Klein, celle des curés des deux paroisses concernées, et

"Vu que nous avons consulté M. Hertz, Soeur Gertrudine et les deux professeurs bilingues de l'école St-Paul Nord quant à la possibilité de remplir un tel programme;

"En conséquence nous, les parents soussignés, demandons respectueusement que la Commission des Ecoles Séparées prenne les dispositions nécessaires pour que l'enseignement en français de la religion aux élèves de la première à la quatrième année inclusivement commence avec la mise en force de la nouvelle liturgie ou peu après."

Réponse décevante

La réponse à cette demande vint le 7 avril, signée par M. M. J. Hertz, surintendant de l'école séparée St-Paul Nord:

"Votre requête . . . pour que la religion soit enseignée en français à l'école St-Paul Nord aux enfants de parents canadiens-français a été étudiée. Le surintendant adjoint et notre personnel aviseur ont, de fait, pris les dispositions nécessaires pour remplir un tel programme s'il s'avérait possible. Préparant mon propre rapport à la Commission, j'ai directement fait enquête auprès de la Division administrative du Département d'Education et de notre conseiller légal quant à la participation légale de la Commission à un tel programme.

"Et notre conseiller légal et le directeur de l'administration des écoles au Département d'Education nous ont tous deux avisés que la Commission n'a pas la permission selon la loi de favoriser l'enseignement de la religion en langue française. Ceci se fonde sur l'article 203 de l'Acte scolaire, qui affirme que "l'enseignement comprendra la lecture française, la grammaire française et la composition française". Ils ont laissé entendre bien clairement que si on avait voulu inclure d'autres sujets, on les aurait aussi mentionnés dans cet article de l'Acte.

"Je regrette de vous informer, dès lors, que la Commission à sa réunion d'hier soir, à cause de l'avis légal qui lui a été donné, a décidé de ne pas aller de l'avant avec le programme que vous avez réclamé à l'école St-Paul Nord, à savoir que la religion ne sera pas enseignée en langue française durant les heures régulières de classe.

"Ce que j'ai dit, bien entendu, s'applique à l'enseignement pendant la journée scolaire. La Commission est plus que disposée à mettre à votre disposition dans l'école à d'autres moments l'espace requis pour entreprendre le programme de votre choix en matière d'enseignement de la religion en français à vos enfants. S'il vous plaît, n'hésitez pas d'appeler le soussigné pour toutes explications que vous désireriez par rapport à cette question."

Les catholiques doivent être les premiers à protéger les droits des Canadiens français

('Prairie Messenger', de Munster)

Le "Prairie Messenger" souligne les droits spéciaux des Canadiens français

Le "Prairie Messenger" hebdomadaire catholique de langue anglaise de la Saskatchewan s'est prononcé fortement pour le respect intégral des droits spéciaux des Canadiens français comme groupe ethnique et culturel en Saskatchewan.

Soulignant que ce fut toujours la pensée catholique de promouvoir la justice sous tous ces aspects, pensée explicitée récemment encore par le pape Jean XXIII, le journal demande que les catholiques se fassent les apôtres de cet esprit dans tous les cas où c'est humainement possible.

Puis référant aux griefs spécifiques des Canadiens français, l'auteur de l'article George A. Terfloth ajoute: "Jetez un coup d'oeil à ce qui est appelé dans notre province 'Le problème français'. Voilà un domaine où des malaises existent. Si nous souscrivons à l'idée que là où les droits humains sont brimés, des malaises surgiront, nous devons accepter l'inverse de cette déclaration et examiner un problème pratique, sachant que là où des malaises existent, des droits doivent y être violés."

"La Saskatchewan a une variété de groupes ethniques, dont la plupart ont accepté l'anglais comme leur medium habituel de communication. L'un de ces groupe ethniques est la minorité française. Ce groupe désire conserver son style particulier de vie, y inclue sa langue."

"C'est le droit de ce groupe de le faire, mais il est impossible d'y parvenir si la langue n'est pas la langue d'enseignement dans les écoles. Que cela nous plaise ou non, nous devons respecter ce droit".

"Tout droit appartenant à un groupe ne peut être cédé que de volonté libre. Aucun groupe ne peut être forcé directement ou indirectement, à abandonner ce droit. A cet égard nous pouvons découvrir ce qui rend la minorité française différente de tout autre groupe en ce pays."

"Les immigrants d'autres groupes ethniques sont venus ici du monde entier comme individus, prêts et acceptant volontiers par le fait même d'adopter les coutumes du pays soit en langue anglaise ou française ainsi que les lois du pays, Ils ont cédé volontiers leur droit d'être une nationalité reconnue par les lois de ce pays."

"Si ces individus s'organisent en groupes pour conserver leurs caractéristiques, ils ne peuvent être empêchés de le faire, ils devraient même être encouragés à le faire, mais ils ne recouvrent pas le droit de demander la reconnaissance de nationalité dans les lois du pays."

"Ils ont cédé comme individus ce droit de négocier avec les autorités gouvernementales dans leur propre langue, de même que la reconnaissance de celle-ci dans les cours de justice et à l'école".

"Il n'en est pas ainsi pour les Canadiens français. Ils n'ont jamais cédé ce droit, peu importe où ils vécurent au Canada — et dans la plupart des cas ils étaient ici, même si ce n'est qu'en petits groupes, avant que les provinces furent formées ou que l'Acte de l'Amérique du Nord fut établi. Cet Acte a établi l'Anglais et le Français comme langues officielles du Canada. Que certains individus canadiens-français aient cédé ce droit en ne l'excerçant pas est sans pertinence dans cette affaire".

"Le fait que l'Anglais ait pris une position dominante dans l'Acte scolaire de cette province comme seule langue d'enseignement est une violation des droits des Canadiens français. Ils ont toujours le droit d'être ce qu'ils veulent être, à savoir être eux-mêmes, peu importe qu'ils soient une faible proportion en nos milieux, parce qu'ils n'ont jamais cédé ce droit. C'est une réalité, que cela nous plaise ou non."

L'article poursuit plus loin: "Si notre Eglise nous demande de respecter les droits humains par respect pour la justice et la paix nous, comme catholiques devrions être les premiers à protéger les droits des Canadiens français de cette province. Nous devrions même être anxieux de faire des sacrifices spéciaux pour que leurs droits soient préservés en raison de la charité comme de la justice. Notre milieu ne peut que profiter d'un tel esprit."

"Nos droits comme catholiques dans le domaine scolaire ont été mal interprétés par la majorité dans cette province. Actuellement toutefois ils sont assez bien reconnus. Ne devrions-nous pas être aussi généreux envers une minorité dans notre propre Eglise? Le degré de méprise au sujet de ce problème à cause du manque d'ouverture d'esprit est le même que celui qui affectait les droits des catholiques en domaine scolaire quand la lutte a débuté."

"Réexaminons donc notre attitude en esprit de charité et conduisons-nous différemment par égard pour la paix en notre milieu. Qu'une chose soit différente ne veut pas dire qu'elle soit mauvaise."

'Nous devons faire connaître notre constitution. Nous devons voir à ce que les droits du peuple canadien-français soient mis au clair et qu'ils soient renforcés dans cette constitution".

L'article conclut: "Il est injuste de clamer pour ses propres droits si on n'est pas prêt à respecter ceux des autres . . . Oublions les désaccords du passé, pardonnons les offenses et regardons vers l'avenir pour le bien de tous".

Autour des écoles de Saskatoon

. . . il semble que le seul quotidien de cette ville, le 'Star-Phoenix', n'a pas écrit un mot d'éditorial sur le sujet . . .

. . . un des grands journaux de Toronto, le 'Globe and Mail', s'est prononcé très correctement, nous le citons en première page de ce journal . . .

. . . le 'Montréal Star' dit au gouvernement Thatcher qu'il a une magnifique occasion de démontrer, à la face du pays tout entier, que le Canada anglais croit vraiment à la dualité culturelle . .

. . . le dénommé Bourgault, chef séparatiste du Québec, est venu sympathiser avec son petit-petit cousin, Ernest Bourgault qui dirige le mouvement de Saskatoon: celui-ci n'a pas du tout l'intention de se faire séparatiste, son groupe francophone non plus, de sorte que le petit-petit cousin est retourné bredouille . . .

. . . les étudiants de l'Université de Toronto ont offert d'envoyer des professeurs bilingues dispenser l'enseignement aux petits grévistes (qui ont repris le chemin de l'école lundi matin) .

. . . l'évêque anglican de Québec affirme qu'il est d'une urgente nécessité que les minorités francophones des provinces anglaises jouissent des mêmes privilèges que la minorité anglophone du Québec . . .

Au fil des heures et des jours

La meilleure information, c'est celle qu'un esprit lucide fait tenir en dix phrases nettes et sans bavures. (F. Mauriac)

— mecredi, 21 avril —

la reine Elisabeth a 39 ans — Ottawa et Régina entreprennent d'aider plus efficacement les Indiens et Métis du nord de la Saskatchewan — Hees serait prêt à remplacer Diefenbaker — l'évêque anglican de Québec dit qu'il est temps que les provinces anglaises traitent leurs minorités françaises comme le Québec traite sa minorité anglo-protestante — 21 pays africains demandent au Conseil de Sécurité de se réunir pour étudier le cas de la Rhodésie — après 52 ans de service, les Soeurs de la Providence quitteraient leur hôpital de North Battleford, question de finance — la jeune reine Anne-Marie de Grèce embrasse la foi orthodoxe — des prophètes croient qu'il faudra retourner au canibalisme et à l'infanticide pour régler le problème de la surpopulation —

— jeudi, 22 avril —

possible que les parents de Saskatoon, qui ont retiré leurs enfants de l'école unilingue, aient à payer une amende de $10 par jour d'absence pour chaque élève — le dais et les flambellis disparaissent des cérémonies pontificales, comme la tiare et les mitres à pierres précieuses disparurent il y a quelque temps — le gouverneur général a 77 ans — à Windsor, 1600 employés de Ford seront bientôt mis à pied jusqu'en janvier prochain — la petite ville de Emerson est prête à affronter la crue des eaux de la Rivière Rouge — des étudiants de Toronto offrent leurs services aux enfants canadiens-français de Saskatoon qui font la grève pour obtenir du français — les communistes se montrent plus fermes au Vietnam-Sud et font reculer les forces gouvernementales —

— vendredi, 23 avril —

on s'inquiète d'une recrudescence d'immoralité à Edmonton auprès de fillettes et de bambines — Régina promet de s'occuper de l'affaire de Saskatoon, et les enfants retourneront en classe lundi — une 2e pendaison en cinq jours dans la prison de Bordeaux: Monette 19 ans, inculpé dans l'affaire des monuments américains — Hunter, ancien chef du parti libéral provincial, est candidat libéral pour les élections fédérales dans Athabasca — la période de déstanilisation diminue: on demande aux historiens de donner meilleure figure à Staline — Johnson ressent que l'opinion américaine sur le Vietnam est fort divisée —

— samedi, 24 avril —

un autre fonctionnaire canadien-français quitte le service fédéral pour cause de 'discrimination': dans son département, un seul directeur sur 23 était Canadien-français — Diefenbaker s'oppose absolument à la présente formule d'amendement de la Constitution, et dit que son parti retournera au pouvoir pour unir le Canada que les libéraux divisent — conférence fédérale-provinciale fin mai sur la pauvreté au Canada — le maire Dantzer n'est pas prisé par tous à cause de ses déclarations et prises de position trop directes: pas assez politicien pour cacher un peu son jeu, dit-on — à Toronto, Jean Lesage, dit que tous les Canadiens doivent être fiers et de leur nom de famille (CANADIENS) et de leur prénom (franco, anglo) —

— dimanche, 25 avril —

Paulette Gamache, de St-Paul, se classe 1ère des 256 concurrents au 'Search for Talent' de CFRN — environ la moitié du village de High Prairie, soit 150 personnes, doivent quitter leurs foyers menacés par les eaux — un enfant de deux ans se noie tout près d'Edmonton — un coup d'état renverse le triumvirat qui conduisait la République Dominicaine depuis 19 mois —

— lundi, 26 avril —

le Pakistan et l'Inde sont encore sur le bout des dents et massent des troupes sur leur frontière commune — le parti communiste canadien crée une section spéciale pour le Québec — Pearson et Gérin-Lajoie se rencontrent pour discuter comment les provinces peuvent signer des contrats (non des traités) avec des pays étrangers — de violentes manifestations anti-américaines au Cambodge et au Japon — Gordon annonce une diminution d'impôts pour les particuliers —

— mardi, 27 avril —

l'inondation fait des ravages à Barrhead — le Mississippi continue ses dégats dans le midwest américain — la capitale de la République Dominicaine essuie encore des coups de feu, les 1,000 ressortissants américains sont évacués par crainte du pire — De Gaulle condamne la guerre du Vietnam — Manning ne croit pas que la réduction des taxes aide beaucoup l'économie canadienne — Wilson en visite à Rome pour deux jours — les Communes discutent de la réforme du Sénat, de la retraite des sénateurs à 75 ans —



Les boîtes de radar qui mesurent la vitesse sur nos routes peuvent-elles affecter la santé? Quelques savants viennent de l'affirmer. Mais celui qui a travaillé toute sa vie pour que le radar devienne un instrument de progrès, Sir Watson-Watt, dit tout simplement: "J'ai 73 ans, j'ai passé ma vie à jouer avec le radar et je n'en ai jamais rien ressenti."

139 millions pas taxés à Edmonton

Environ 18 p.c. de la valeur des propriétés d'Edmonton ne paient aucune taxe municipale, ce qui prive la ville de 7 millions cette année.

L'Université est estimée à 17 millions . . . les édifices du gouvernements provincial à 17 millions et demi . . . les églises à 11 millions . . . environ 50 organisations charitables ne paient pas non plus . . . les propriétés non taxables de la ville (par exemple l'Hôtel de Ville) sont évaluées à 32 millions et demi . . . les écoles pour une valeur de 46 millions . . . les hôpitaux ne paient pas non plus.

Durant sa campagne annuelle d'avril, la Société canadienne du cancer espère toucher, $4,211,175 — pour ses trois programmes: recherche, éducation publique, service au cancéreux.

Dimanche prochain

journée de prière pour les vocations

L'an dernier le Saint-Père proclama 'le dimanche du Bon Pasteur', qui est le deuxième dimanche après Pâques, **le jour mondial de la prière pour les vocations.** Et il voulut qu'il en soit ainsi chaque année à l'avenir.

DIMANCHE DU BON PASTEUR

Journée mondiale de prières pour les vocations

PRIERE DE LA FAMILLE

Dieu de bonté, faites que notre foyer devienne le berceau d'une vocation religieuse ou sacerdotale, qu'il soit imprégné de l'atmosphère des vertus chrétiennes, que nous soyons des parents selon Votre coeur, afin que nos enfants puissent suivre leur vocation. Que nous n'ayons jamais une parole qui puisse détourner nos enfants de la vie consacrée. Vous avez promis de récompenser au centuple ceux qui, pour l'amour de Vous, auront quitté un père, une mère, des frères et des soeurs, et Vous leur avez aussi promis la vie éternelle.

Que Votre Esprit anime notre famille, afin qu'au moins un de nos enfants aie la grâce de la vocation et le courage de la suivre. Esprit-Saint, descendez dans nos coeurs, éclairez-les, réchauffez-les, et que tous ensemble nous méritions des vocations pour la Sainte Eglise et pour les âmes. Amen.

(Avec approbation ecclésiastique.)

Le Souverain Pontife lui-même, la veille de cette première journée mondiale de prière pour les vocations, l'an dernier, parla à la Radio vaticane — et son discours fut reproduit en plusieurs langues ensuite. Entre autres choses il disait que 'le problème du recrutement des vocations doit intéresser tous les fidèles, non seulement parce que l'avenir du peuple chrétien en dépend, mais aussi parce que s'intéresser à ce problème est l'indication précise et certaine de la vitalité spirituelle d'une paroisse et de la bonne santé morale des familles'.

Au nom du Saint-Père, le cardinal Pizardo vient d'écrire aux évêques du monde entier au sujet de ce jour spécial de prière qui tombe le 2 mai cette année. 'L'intention de ce jour de prière est d'obtenir des vocations sacerdotales et religieuses. Son but est nettement spirituel, et nous espérons qu'il rapprochera tous les membres de l'Eglise — prêtres, séminaristes, religieux et fidèles — dans une fervente croisade de prière pour que le Maître envoie des ouvriers pour les besoins croissants de l'Eglise et du monde.

La J.E.C. collégiale, nouvelle prise de conscience!

Réunies en session d'étude à la Maison du Pèlerin, Cap-de-la-Madelein, les 3 et 4 avril derniers, quelque soixante personnes venues de quinze diocèses ont amorcé ensemble une prise de conscience importante de la J.E.C. collégiale, au plan national.

Temps de réflexion.

Toute la session d'étude se voulait un temps de réflexion, face à la nature et à l'action de la J.E.C. C'est avec réalisme qu'étudiants et éducateurs ont entrepris cette réflexion. Tous en effet connaissent la situation de l'Action Catholique é l'heure actuelle. Tous savent quel passage, parfois douloureux, la J.E.C. doit effectuer. Tous enfin perçoivent de plus en plus nettement le rôle original qu'un tel mouvement est appelé à jouer en milieu étudiant.

Type de présence.

Les grandes interrogations posées à la J.E.C. se situent presqu'entièrement face à la qualité de sa présence en milieu étudiant. Ce même milieu étudiant de plus en plus politisé, de plus en plus conscient de son existence au sein de la société, et de plus en plus libre de ses options religieuses requiert, de la part des chrétiens, une présence davantage évangélique. Les orientations de la J.E.C. pour les années qui viennent, seront décisives quant au style d'action à promouvoir.

La session d'étude aura mis tous les participants en état de recherche, et canalisé toutes les énergies en vue d'une action davantage fidèle au milieu étudiant, davantage fidèle au Message chrétien.

Ecole de journalisme en Rhodésie

Gwelo (CCC) — Grâce aux fonds recueillis par l'Action de Carême des catholiques suisses, le diocèse de Gwelo (confié à la Société suisse des Missions étrangères de Bethléem-Immensee) possède une école pour journalistes catholiques. Son but est de découvrir ceux qui manifestent du talent pour cette profession et de les former aux techniques modernes des grands moyens d'information.

Le cours prévoit la préparation des nouvelles religieuses à radiodiffuser chaque semaine. En outre, toujours dans le domaine du travail pratique, les étudiants discutent avec leurs professeurs (le Père Michel Traber, s.m.b., et M. Paul Chidyuiha, journaliste de longue date) les articles préparés pour le journal MOTO publié par la "Mamba Press.

A propos de ce journal - le seul qui, en Rhodésie, soit publié pour les Africains — Mgr Daniel R. Lamont, o.c., évêque d'Umtali, a fait remarquer récemment qu'il avait changé la face de la Rhodésie.



Esprit de contradiction? Besoin de ne pas dire comme papa? Cette fillette de huit ans est fière de porter le chandail des Canadiens. Mais l'embarras commence quand on sait qu'elle est l'enfant de Tim Horton, joueur du Toronto Maple Leaf.

CALENDRIER

COURTOISIE DE

OYEZ! OYEZ!

Tous les lundis, 7 h 10 pm

A la Boutique du Collège St-Jean, films de l'Ambassade de France. Entrée gratuite.

3 mai, 8 p.m.

Heure sainte 'Mater Christi': Couvent St-Vincent, 12909-113e avenue.

8 mai 1965

Cabane à Sucre au SPORTEX!

5 mai, 11 à 2 p.m.

Luncheon annuel des Dames Auxiliaires de l'Hôpital Général au cafétéria (111e rue). $1.00 le billet.

samedi, 15 mai

Réunion annuelle de l'Amicale de l'Académie Assomption.

samedi, 22 mai

Réunion des membres du Comité du Programme de l'A.E.B.A. au Collège St-Jean.